



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

ACADEMIE DE LILLE

## **Compte financier 2019**

**Annexe des comptes annuels  
établie par l'agent comptable**

## Sommaire

<b>Préambule.....</b>	<b>6</b>
<b><u>I. Faits caractéristiques de l'exercice .....</u></b>	<b>7</b>
<b><u>II. Principes, règles et méthodes comptables .....</u></b>	<b>8</b>
<u>A. Comparabilité des comptes .....</u>	8
1. <u>Changement de méthodes comptables.....</u>	8
2. <u>Changements d'estimations comptables.....</u>	10
3. <u>Corrections d'erreurs .....</u>	10
<u>B. Principes et méthodes d'évaluation.....</u>	12
1. <u>Référentiel comptable.....</u>	12
2. <u>Système d'information budgétaire et comptable .....</u>	12
3. <u>TVA et secteurs d'activité.....</u>	12
4. <u>Les immobilisations incorporelles et corporelles .....</u>	13
5. <u>Les immobilisations financières .....</u>	13
6. <u>Les amortissements.....</u>	14
7. <u>Les financements externes de l'actif.....</u>	14
8. <u>Le rattachement des charges et des produits à l'exercice .....</u>	14
9. <u>Les opérations pour compte de tiers .....</u>	16

<b><u>III.</u></b>	<b><u>Notes relatives au bilan</u></b>	<b>17</b>
A.	<u>Le bilan synthétique</u>	17
B.	<u>Correction de la présentation des postes de l'actif circulant du bilan 2018</u>	18
C.	<u>L'actif immobilisé</u>	19
1.	<u>Les mouvements de l'année 2019</u>	19
2.	<u>Situation au 31 décembre 2019</u>	20
D.	<u>L'actif circulant</u>	21
E.	<u>La trésorerie</u>	22
F.	<u>Les fonds propres</u>	23
G.	<u>Les provisions pour risques et charges</u>	25
H.	<u>Les dettes non financières</u>	25
<b><u>IV.</u></b>	<b><u>Notes relatives au compte de résultat</u></b>	<b>27</b>
A.	<u>Les produits</u>	27
1.	<u>Les produits sans contrepartie directe</u>	28
2.	<u>Les produits avec contrepartie directe</u>	29
3.	<u>Les autres produits</u>	30
4.	<u>Les produits financiers</u>	31
B.	<u>Les charges</u>	31
1.	<u>Les charges de consommations, d'approvisionnement et de services extérieurs</u>	32
2.	<u>La masse salariale</u>	33
3.	<u>Les autres charges de fonctionnement</u>	34

4.	<a href="#">Les dotations aux amortissements, provisions, dépréciations et VNC des éléments d'actif cédés</a>	34
5.	<a href="#">Les charges financières</a>	34
C.	<a href="#">Le résultat patrimonial</a>	35
D.	<a href="#">La capacité d'autofinancement (CAF)</a>	36
<b>V.</b>	<b><a href="#">Autres informations</a></b>	<b>37</b>
A.	<a href="#">Evènements postérieurs à la clôture</a>	37
B.	<a href="#">Engagements hors bilan</a>	37
C.	<a href="#">Participations</a>	38
D.	<a href="#">Répartition de l'effectif par catégorie au 31 décembre 2019 (en équivalent temps plein travaillé)</a>	39
<b>VI.</b>	<b><a href="#">La structure financière</a></b>	<b>40</b>
A.	<a href="#">Le fonds de roulement</a>	40
B.	<a href="#">La variation du fonds de roulement</a>	41
C.	<a href="#">Le besoin en fonds de roulement</a>	43
D.	<a href="#">La trésorerie</a>	44
1.	<a href="#">La détermination de la trésorerie</a>	44
2.	<a href="#">L'évolution de la trésorerie</a>	45
E.	<a href="#">Conclusion</a>	46

**VII.** **Annexes I à IX**..... 47

**VIII.** **Annexe X - Rapport de l'agent comptable sur la correction de la valorisation du patrimoine immobilier** 57

**Visa du compte financier**.....76

## Préambule

L'Université d'Artois est soumise au régime budgétaire, financier et comptable défini aux articles R. 719-52 à R. 719-112 du Code de l'Education et, dans la mesure où il n'est pas dérogé à ce régime, aux dispositions des titres I et III du décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la Gestion Budgétaire et Comptable Publique (GBCP).

Elle exerce les Responsabilités et Compétences Elargies (RCE) depuis le 1er janvier 2011, en application des dispositions des articles 18 et 19 de la loi du 10 août 2007 relative aux Libertés et Responsabilités des Universités (loi LRU).

Les comptes de l'Université sont certifiés par un commissaire aux comptes (CAC) depuis cette date.

En vertu de l'article 212 du décret GBCP, le compte financier est établi par l'agent comptable à la fin de chaque exercice, puis visé par le Président de l'université qui le soumet au vote du conseil d'administration, au plus tard soixante-quinze jours après la clôture de l'exercice.

L'article 211 du même décret prévoit que le compte financier soumis au vote du conseil d'administration est constitué des éléments suivants :

- 1- Les états des autorisations d'emploi et des autorisations budgétaires en exécution (tableaux 1 et 2);
- 2- Le tableau d'équilibre financier en exécution (tableau 4);
- 3- Les états financiers annuels prévus à l'article 202 du décret, à savoir :
  - Le bilan ;
  - Le compte de résultat ;
  - La présente « annexe des comptes annuels »;
  - L'état de l'évolution de la situation patrimoniale en exécution ;
- 4- La balance des comptes des valeurs inactives.

Le compte financier est mis à disposition de la Cour des comptes, au plus tard le 30 avril.

Les données contenues dans l'annexe des comptes annuels sont exprimées en k€, sauf indication contraire.

## **I. Faits caractéristiques de l'exercice**

### **Contrôle interne budgétaire et comptable**

Les services de l'université ont poursuivi la mise en œuvre du plan d'actions voté par le conseil d'administration le 16 février 2018. Par ailleurs, des travaux portant sur le processus « Rémunérations » ont été conduits en 2019. Ces travaux ont abouti au vote par le conseil d'administration d'un plan d'actions spécifique pour l'année 2020, lors de sa séance du 13 décembre 2019.

### **Gestion de la TVA**

L'université a obtenu de l'administration fiscale en avril 2019, le remboursement du crédit de TVA d'un montant de 495 964 €, au titre des années 2016 et 2017. Une demande de remboursement portant sur les années 2018 et 2019 sera présentée également en 2020. Sur la base du rapport d'audit du cabinet Altra Consulting, trois secteurs d'activité distincts au sens de la TVA seront mis en œuvre à compter de l'exercice 2020 : dépenses affectées à la recherche valorisable (droit à déduction = 100 %), dépenses affectées à l'enseignement ou à la recherche non valorisable (aucun droit à déduction), et dépenses non affectées à une activité particulière, dites dépenses mixtes (application d'un coefficient de déduction, ou « prorata », calculé selon un prorata de recettes). Le coefficient de déduction applicable au secteur mixte a été fixé temporairement à 12 %, dans l'attente de la détermination du coefficient définitif à retenir pour 2019.

### **Valorisation du patrimoine immobilier mis à disposition par l'Etat et certification des comptes**

Le patrimoine immobilier (immeubles et terrains) mis à disposition par l'Etat a été comptabilisé en 2011, au vu d'une évaluation réalisée par un prestataire privé, en sous-traitance de France Domaine. Une seconde évaluation, effectuée par la Direction de l'Immobilier de l'Etat (D.I.E) en 2016, a mis en évidence des écarts entre les deux évaluations.

En 2018, les services de la Direction régionale des Finances Publiques du Nord et des Hauts-de-France et de la Direction Départementale des Finances Publiques du Pas-de-Calais ont été sollicités pour obtenir les informations et documents nécessaires à la détermination de la valeur comptable à retenir pour chaque terrain et chaque bâtiment contrôlé par l'Université.

A la clôture de l'exercice 2018, la quasi-totalité des manquants avait pu être obtenue.

Les travaux de fiabilisation du patrimoine immobilier de l'université ont abouti en 2019.

Les opérations comptables traduisant la valorisation des éléments d'actif et financements d'actif associés selon l'évaluation de la Direction de l'Immobilier de l'Etat en 2016 ont été comptabilisées cette année.

La synthèse de ces travaux figure en **Annexe X**.

## La contribution de vie étudiante et de campus (CVEC)

La lettre commune de la DGFIP/MESRI du 16 janvier 2020 précise les modalités de versement et de comptabilisation de la CVEC, à compter de 2019.

La première année universitaire de mise en œuvre de la CVEC (année 2018/2019), la contribution a donné lieu à trois versements par le CROUS Lille-Nord-Pas-de-Calais, soit une première avance en décembre 2018, une seconde avance en mai 2019 et le solde en juillet 2019. Un produit d'un montant de 164 k€ a été enregistré au titre de la CVEC en 2018, sous forme d'un produit à recevoir.

A compter de l'année universitaire 2019/2020, la CVEC donne lieu à deux versements par le CROUS, soit un versement avant la fin de l'année civile et un versement avant la fin de l'année universitaire. Dès réception de chacune des deux notifications de versement émanant du CROUS, un produit est comptabilisé au compte 75710000 « taxe affectée ». Ce changement de méthode comptable n'a pas d'incidence majeure sur le résultat patrimonial de l'exercice 2019, dans la mesure où un produit à recevoir a été comptabilisé en 2018. Néanmoins, afin d'appliquer au plus près les nouvelles dispositions comptables, l'extourne du produit à recevoir qui a été comptabilisé en 2018 a été corrigée partiellement, à concurrence de 61 k€, par le report à nouveau en 2019 (cf. paragraphe II. A. 3.). En effet, si ces nouvelles dispositions avaient été appliquées dès l'année 2018, l'avance d'un montant de 102 k€, recue fin 2018, aurait donné lieu à comptabilisation d'un produit en lieu et place d'un produit à recevoir. Au final, un produit d'un montant de 807 k€ a été comptabilisé en 2019, dont 592 k€ au titre du solde de l'année 2018/2019 et 215 k€ au titre de l'année 2019/2020.

## II. Principes, règles et méthodes comptables

### A. Comparabilité des comptes

La qualité des comptes est une exigence constitutionnelle<sup>1</sup> qui doit répondre notamment aux objectifs suivants :

- les comptes doivent être conformes aux règles et procédures en vigueur ;
- les comptes doivent être établis selon des méthodes permanentes dans le but d'assurer leur comparabilité, cette dernière exigence s'appliquant aux états financiers d'entités différentes, ainsi qu'aux états financiers de la même entité dans le temps.

---

<sup>1</sup> Article 47-2 de la constitution



## **1. Changement de méthodes comptables**

La lettre de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) du 3 juillet 2019 introduit une nouvelle méthode de comptabilisation des droits d'inscription à compter de l'année universitaire 2019/2020.

Cette nouvelle méthode prévoit que les droits d'inscription sont acquis au bénéfice de l'université lors de l'inscription de l'étudiant. Le paiement de ses droits d'inscription garantit, en effet, à l'étudiant de pouvoir bénéficier du service de formation assuré par l'établissement. Ils ne sont pas remboursables en cas d'arrêt de la formation et ne sont pas calculés à termes échus, au fur et à mesure du déroulé de la formation.

Dès lors, ils s'apparentent à un droit d'entrée, acquis en une fois, permettant de bénéficier de la formation dispensée par l'établissement au cours de l'année universitaire et ne répondent pas à la définition d'une contrepartie à une prestation de services rendus. La méthode de comptabilisation n'est pas liée à la nature de la formation ou à la catégorie de diplôme qu'elle délivre (diplôme national ou diplôme de l'université).

En conséquence, la comptabilité de l'université doit enregistrer le produit intégral lié à l'inscription sur l'exercice au cours duquel le droit est constaté. Une inscription en formation effectuée en juillet N pour l'année universitaire N-N+1 se traduit dans les comptes N par l'enregistrement d'un produit pour le montant total des droits. Aucun produit constaté d'avance (PCA) ne doit être comptabilisé en clôture de l'exercice N. Ce changement de méthode comptable n'a pas d'incidence sur le résultat patrimonial de l'exercice 2019, dans la mesure où l'extourne du produit constaté d'avance comptabilisé en 2018 a été corrigée par le report à nouveau en 2019 (cf. paragraphe II. A. 3.).

## **2. Changements d'estimations comptables**

Néant

## **3. Corrections d'erreurs**

Une erreur est une omission ou une inexactitude des états financiers de l'organisme portant sur un ou des exercices. Elle est corrigée de manière rétrospective dans les états financiers de l'exercice au cours duquel elle a été découverte. Au titre de l'information comparative retraitée, l'exercice antérieur est présenté corrigé de cette erreur. Les corrections d'erreurs sur exercices clos et les effets rétrospectifs liés aux changements de méthodes ou d'estimations comptables sont exclus du résultat de l'exercice et comptabilisés *via* les comptes de report à nouveau du bilan d'ouverture (comptes 11000000 et 11900000).

Détail des corrections d'erreur comptabilisées en 2019 :

Nature de la correction	Sens	Compte	Montant de la correction
Mise au rebut des immobilisations – contrôle de l'inventaire physique 2018-2019	Débit	10413100	1 671 888,59
	Crédit	10493100	1 663 812,66
	<b>Crédit</b>	<b>11000000</b>	<b>8 075,93</b>
Mise au rebut des immobilisations – contrôle de l'inventaire physique 2018-2019	Débit	28154700	843 850,33
	Débit	28183270	412 678,57
	Débit	28188700	16 213,30
	<b>Débit</b>	<b>11900000</b>	<b>16 493,68</b>
	Crédit	21547000	858 917,72
	Crédit	21832700	412 732,67
	Crédit	21887000	17 586,09
Réintégration de l'amortissement généré à tort en 2018 pour l'immobilisation « Table forestière » (immobilisation enregistrée à tort car inférieure au seuil unitaire réglementaire de 800 € HT).	Débit	28156700	6,56
	<b>Crédit</b>	<b>11000000</b>	<b>6,56</b>
Correction de la valorisation du patrimoine immobilier suite à l'évaluation réalisée par France Domaine (D.I.E) au 01/01/2016. (Cf Annexe X)	Débit	Divers comptes	182 760 736,00
	<b>Débit</b>	<b>11900000</b>	<b>22 765 069,91</b>
	<b>Crédit</b>	<b>11000000</b>	<b>16 927 306,34</b>
	Crédit	Divers comptes	<b>188 598 499,57</b>

Nature de la correction	Sens	Compte	Montant de la correction
Correction de l'extourne du produit à recevoir comptabilisé en 2018 au titre de la CVEC (163 705 (montant du produit à recevoir) – 102 315,50 (montant de la première avance reçue du CROUS en 2018))	Débit	<b>11900000</b>	<b>61 389,50</b>
	Crédit	75710000	61 389,50
Correction de l'extourne du produit constaté d'avance comptabilisé en 2018 au titre des droits d'inscription	Débit	70651000	728 963,40
	Crédit	<b>11000000</b>	<b>728 963,40</b>
Quote-part reprise au résultat de financements rattachés à des actifs comptabilisés en 2019 mais se rapportant à des immobilisations comptabilisées antérieurement à 2019.	Débit	13492000	1 029,57
	Débit	13496000	9 357,36
	Débit	13497000	2 727,54
	Débit	13498000	640,02
	Crédit	<b>11000000</b>	<b>13 754,49</b>

## B. Principes et méthodes d'évaluation

### 1. Référentiel comptable

Les comptes de l'Université d'Artois sont établis selon les normes comptables définies dans le recueil des normes comptables publié par arrêté du 23 novembre 2018 et l'instruction commune M9 portant réglementation financière et comptable applicable aux établissements publics nationaux. L'exercice comptable coïncide avec l'année civile (article R719-57 du Code de l'éducation). Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'établissement applique le plan de comptes issu de l'instruction comptable commune des organismes dépendant de l'Etat.

### 2. Système d'information budgétaire et comptable

Depuis 2011, l'université d'Artois utilise le progiciel de gestion intégrée Sifac, adapté du logiciel SAP.

### **3. TVA et secteurs d'activité**

Jusqu'au 31 décembre 2019, l'Université collecte la TVA sur les ouvrages vendus dans le cadre de son activité d'activité d'éditeur (Artois Presse Université) ainsi que sur les prestations de service relevant de la recherche et de la valorisation. Par ailleurs, l'établissement déduit la TVA sur les charges relatives à l'activité d'éditeur, mais ne pratique aucune déduction sur les dépenses de recherche et sur les dépenses mixtes.

Un marché de prestation de service « d'optimisation fiscale » a été conclu fin 2017 par l'Université. A la suite de la remise du rapport de mission remis par le prestataire, l'établissement dispose désormais d'une méthodologie d'exercice du droit à déduction de la TVA. Trois secteurs d'activité distincts, au sens de la déductibilité de l'impôt, ont été constitués depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 :

- 1- dépenses affectées à la formation initiale et à la formation continue ;
- 2- dépenses affectées à la recherche valorisable ;
- 3- dépenses relatives à des opérations relevant du secteur mixte (dépenses relevant à la fois des activités exonérées et imposées).

### **4. Les immobilisations incorporelles et corporelles**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont des actifs identifiables non monétaires dont l'utilisation s'étend sur plus d'un exercice et ayant une valeur économique positive pour l'Université, cette valeur économique positive étant représentée par des avantages économiques futurs ou le potentiel de service attendu de l'utilisation du bien.

Les immobilisations acquises à titre onéreux sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Ce coût est constitué du prix d'achat, des droits et taxes non récupérables et, le cas échéant, des frais de livraison et de mise en service. Tout bien répondant à la définition d'une immobilisation et dont le coût unitaire est supérieur à 800 € hors taxe déductible, est inscrit à l'actif (cf. délibération du conseil d'administration du 10 juillet 2009).

Il est souligné que l'état de l'actif de l'agent comptable, concorde parfaitement avec la comptabilité générale et que l'Université met en œuvre une procédure de réconciliation périodique entre l'état de l'actif (Sifac) et l'inventaire physique (Gestimmo) de l'ordonnateur, pour les biens inscrits à l'actif immobilisé.

Le parc immobilier est suivi par composant depuis le 1er janvier 2011.

Les bâtiments ont été répartis en catégories selon les caractéristiques suivantes :

A : structure et couverture standard / bâtiment non scientifique

B : structure et couverture avec verrière et murs rideaux/ bâtiment non scientifique

C : structure et couverture standard / bâtiment scientifique

D : structure et couverture avec verrière et murs rideaux / bâtiment scientifique

## **5. Les immobilisations financières**

Les immobilisations financières sont des actifs identifiables monétaires ; elles sont comptabilisées à leur coût historique. Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition y compris les honoraires et frais d'actes liés à l'acquisition des titres. La valeur d'inventaire des immobilisations financières est déterminée à chaque clôture d'exercice et une dépréciation est constatée si la valeur actualisée est inférieure à la valeur comptable.

## **6. Les amortissements**

L'amortissement est pratiqué selon le mode linéaire au *prorata-temporis*, à compter de la date de mise en service des biens.

Le plan d'amortissement propre à chaque catégorie d'actif ci-dessous a été adopté par le Conseil d'administration lors de sa séance du 13 février 2015, selon les modalités définies en **Annexe III**.

Les cadences d'amortissement demeurent néanmoins indicatives ; elles peuvent être modifiées, au cas par cas et sur justification, afin de traduire au mieux la durée d'utilisation spécifique d'un actif.

Ainsi, par délibération du 24 novembre 2017 et du 11 octobre 2019, le Conseil d'administration a fixé la durée d'amortissement, respectivement, d'un spectromètre de masse pour le laboratoire LBHE à 3 ans et d'un microscope électronique à balayage pour le laboratoire UCCS à 18 mois.

## **7. Les financements externes de l'actif**

L'établissement a mis en œuvre les dispositions de l'instruction du 18 décembre 2012 relative à la comptabilisation des financements externes de l'actif. Les financements rattachés à des actifs sont principalement composés de la valeur des biens dévolus et des biens mis à disposition, ainsi que des subventions d'investissement destinées à financer des opérations d'investissement. Ces financements sont rattachés à des actifs clairement identifiés et repris au résultat au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'ils financent.

## **8. Le rattachement des charges et des produits à l'exercice**

En vertu du principe général d'indépendance des exercices, les charges et produits sont rattachés à l'exercice au cours duquel leur fait générateur est né (charges) ou droits ont été acquis (produits).

### **Les contrats de recherche pluriannuels**

L'université comptabilise le chiffre d'affaires de ses contrats de recherche pluriannuels conformément aux prescriptions de l'instruction du 6 décembre 2013 de la Direction générale des finances publiques (DGFIP).

L'université n'applique pas la méthode à l'avancement décrite dans cette instruction, car l'utilisation de la méthode à l'avancement nécessite un suivi, par contrat, des produits et coûts imputables à chaque contrat, issu de la tenue d'une comptabilité analytique. En l'absence de tenue d'une comptabilité analytique, un résultat fiable à terminaison par contrat ne peut être déterminé. Le principe de prudence conduit à ne constater aucun bénéfice et les contrats sont considérés avec un résultat prévisionnel nul, y compris pour les contrats financés par une subvention.

Les charges ayant concouru à l'exécution de chaque contrat au cours de l'exercice sont donc compensées par l'enregistrement de produits limité au montant de celles-ci.

A la clôture de l'exercice, un recensement des opérations comptabilisés au titre des contrats signés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 est réalisé, en croisant les données issues des logiciels Sifac et Sacha.

Selon le cas, un produit à recevoir ou un produit constaté d'avance est comptabilisé, de telle sorte que le montant cumulé des produits depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 coïncide avec le montant cumulé des charges depuis cette date.

## Charges à payer et provisions relatives aux passifs sociaux

Les passifs sociaux constituent des engagements financiers pris par l'université à l'égard de ses personnels, dont le dénouement interviendra sur un autre exercice.

L'instruction du 27 novembre 2013 de la DGFIP précise les modalités de comptabilisation à la date de clôture des droits à congés, du compte épargne-temps, des heures supplémentaires et complémentaires, à savoir, selon le cas, charge à payer ou provision pour charge.

- **Droits à congés :**

A ce titre, l'Université comptabilise une **charge à payer** pour l'ensemble des catégories de personnel.

Les droits à congés et droits RTT pour les personnels de l'établissement sont de 56,06 jours au total.

Les charges à payer au titre des congés payés non pris au 31/12/2019 ont été calculées agent par agent, pour les personnels BIATSS, en prenant en compte les droits à congés et droits RTT à consommer du 1er septembre au 31 décembre (soit 18,68 jours), desquels on soustrait les droits consommés sur la même période. Le solde obtenu est multiplié par le coût journalier brut chargé.

Conformément aux dispositions de l'instruction, par dérogation, en l'absence de suivi des droits à congés et dans la mesure où aucune évaluation fiable ne peut être réalisée, aucune charge à payer n'est comptabilisée pour ce qui concerne les enseignants et enseignants-chercheurs.

- **Les heures complémentaires et les vacances d'enseignement :**

Ces charges qui sont dues au titre d'une année universitaire sont rattachées à hauteur de 4/10èmes sur l'exercice civil qui s'achève (septembre à décembre) et 6/10èmes sur l'exercice suivant.

Elles donnent lieu à la comptabilisation d'une **charge à payer**, conformément aux dispositions de l'instruction comptable précitée.

L'évaluation de la charge, est réalisée à partir du plan de charge prévisionnel, lui-même élaboré à partir des maquettes pédagogiques approuvées par le ministère.

Concernant les vacances, s'agissant de personnels extérieurs à l'établissement, la charge est estimée au vu du recensement du nombre d'heures complémentaires correspondant à des services faits d'enseignement n'ayant pas donné lieu à paiement avant le 31 décembre.

- **Les congés payés non pris et les jours épargnés sur compte épargne temps (CET) :**

Pour l'exercice achevé, la date d'option a été fixée au 31 octobre 2019. Pour ce qui concerne les jours inscrits ou maintenus sur CET, les **provisions pour charges** ont été évaluées, agent par agent, sur la base du produit du coût moyen journalier de l'agent.

Les jours « monétisables » et les jours intégrés à la RAFP sont évalués en charges à payer pour le nombre de jours multiplié par les valeurs forfaitaires brutes suivantes : pour un agent cadre A : 135 €, pour un cadre B : 90 € et pour un cadre C : 75 €

Ces trois catégories de passifs sociaux sont soumises aux charges sociales.

## **9. Les opérations pour compte de tiers**

Depuis le 1er janvier 2017, l'université applique les nouvelles modalités de comptabilisation des « opérations pour compte de tiers » induites par la mise en œuvre de l'instruction comptable commune et la circulaire budgétaire, au sein desquelles figurent notamment les dispositifs d'intervention pour compte de tiers. Ceux-ci correspondent aux versements de l'État, de l'Union Européenne ou d'une autre entité, au profit de l'université, qui les redistribue, sans marge d'appréciation, au bénéficiaire final de la mesure d'aide.

Dit autrement, l'université est un intermédiaire dans le dispositif d'intervention qu'il met en œuvre au profit de tiers.

Pour que l'opération entre dans la catégorie des dispositifs pour compte de tiers, trois critères cumulatifs doivent être remplis :

- trois intervenants prennent part au dispositif : le tiers financeur (État, Union Européenne etc.), l'université et le bénéficiaire final ;
- l'université ne dispose d'aucune autonomie dans la prise de décision ;
- le financement du dispositif n'est pas assuré par l'université, mais par les tiers financeurs.

Ces opérations sont enregistrées dans des comptes dédiés de la classe 4. L'absence de marge de manœuvre de l'Université sur ces opérations quant à la redistribution des fonds justifie l'exclusion de celles-ci du périmètre du compte de résultat : elles n'ont aucun impact sur le résultat patrimonial.

A l'université d'Artois, les opérations pour compte de tiers retracent principalement les opérations réalisées au titre des aides à la mobilité internationale (AMI) et des bourses versées dans le cadre du programme ERASMUS+.



### III. Notes relatives au bilan

#### A. Le bilan synthétique

En k€

<b>ACTIF</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
% total actif	68,0%	75,2%
Actif net immobilisé	73 667	96 606
% total actif	5,8%	5,6%
Actif net circulant	6 308	7 235
% total actif	26,2%	19,2%
Trésorerie	28 462	24 623
<b>Total général</b>	<b>108 437</b>	<b>128 464</b>

<b>PASSIF</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
% total passif	88,8%	89,8%
Fonds propres	96 290	115 340
% total passif	0,4%	0,4%
Provisions pour risques et charges	456	578
% total passif	10,8%	9,8%
Dettes non financières	11 691	12 546
<b>Total général</b>	<b>108 437</b>	<b>128 464</b>

La structure du bilan est solide ; la prédominance des capitaux permanents assure le financement des investissements et de l'activité, et contribue au maintien d'un bon niveau de trésorerie.

#### B. Correction de la présentation des postes de l'actif circulant du bilan 2018

La dépréciation de la créance TEPA sur l'Etat (comptabilisée au compte 4911 pour 619 320,00 €) a été présentée sur la ligne « Créances sur des entités publiques » du bilan 2018. La créance au titre de la CVEC (comptabilisée au compte 4687 pour 163 705,00 €) quant à elle, a été présentée sur la ligne « Créances sur les redevables » du même bilan.

Ces deux opérations ont été reclassées, avec effet rétroactif, respectivement, dans les postes « Dépréciation des créances clients et comptes rattachés » et « Créances sur les autres débiteurs ».

Cette intervention peut être représentée comme suit :

Situation avant correction :

ACTIF	Exercice 2018		
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
<b>Stocks</b>			
<b>Créances</b>			
Créances sur des entités publiques (Etat, autres entités publiques), des organismes internationaux et la Commission européenne	2 272 698,20	-619 320,00	1 653 378,20
Créances clients et comptes rattachés	5 443 165,40	-105 968,49	5 337 196,91
Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)	163 705,00		163 705,00
Avances et acomptes versés sur commandes	4 531,44		4 531,44
Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)			
Créances sur les autres débiteurs	48 206,11		48 206,11
<b>Charges constatées d'avance (dont primes de remboursement des emprunts)</b>	28 559,66		28 559,66
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)</b>	<b>7 960 865,81</b>	<b>-725 288,49</b>	<b>7 235 577,32</b>

Situation après correction :

ACTIF	Exercice 2019			Exercice 2018
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks</b>				
<b>Créances</b>	6 959 048,62	-710 452,91	6 248 595,71	7 207 017,66
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et Commission européenne	4 357 999,16		4 357 999,16	2 272 698,20
Créances clients et comptes rattachés	2 577 266,26	-710 452,91	1 866 813,35	4 717 876,91
Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)			11 350,74	
Avances et acomptes versés sur commandes	11 350,74			4 531,44
Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)				
Créances sur les autres débiteurs	12 432,46		12 432,46	211 911,11
<b>Charges constatées d'avance (dont primes de remboursement des emprunts)</b>	59 005,20		59 005,20	28 559,66
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)</b>	<b>7 018 053,82</b>	<b>-710 452,91</b>	<b>6 307 600,91</b>	<b>7 235 577,32</b>

Cette correction n'a d'incidence ni sur le total de l'actif circulant, ni sur le total de l'actif.

## C. L'actif immobilisé

Cf. Annexe VII et Annexe II

### 1. Les mouvements de l'année 2019

Les acquisitions d'immobilisations réalisées en 2019 s'élèvent à 3 645 k€ (après 6 356 k€ en 2018), selon détail ci-après :

- immobilisations incorporelles : 36 k€ ;
- immobilisations corporelles : 3 608 k€ ;
- immobilisations financières : 1 k€

Parmi les immobilisations corporelles, il est noté en particulier les acquisitions suivantes :

- Réfection des façades du bâtiment A de la FSA de Béthune : 226 k€ (compte 2313) ;
- Système de sécurité incendie de la faculté des sciences de Lens : 173 k€ (compte 2313) ;
- Matériel informatique : 1 031 k€ (compte 218327).

Le montant des « Immobilisations en cours – constructions » enregistrées au compte 2313 s'élève à 1 852 k€ ; il est formé en majeure partie de l'opération de restructuration de l'IUT de Béthune, à concurrence de 1 685 k€.

Les immobilisations en cours « Réfection des façades du bâtiment A de la FSA », « Système de sécurité incendie de la faculté des sciences de Lens » et « Construction local béton à la FSA de Béthune » ont été mises en service en 2019 (pour respectivement 698 k€, 184 k€ et 184 k€ également, au compte 213556).

Des sorties de l'actif ont été enregistrées pour un montant total de 3 538 K€, au titre de la cession de véhicules (61 k€) et de la réforme de biens réformés ou hors d'usage (3 477 k€). Globalement, ces opérations ont contribué à une minoration du résultat patrimonial de l'exercice de 10 k€.

## **2. Situation au 31 décembre 2019**

Au 31 décembre 2019, la valeur brute des immobilisations de l'Université est de 124 120 k€ ; après déduction des amortissements et dépréciations des immobilisations financières, la valeur nette des immobilisations s'établit à 73 667 k€.

La valeur nette des immobilisations a régressé de 22 939 k€ entre 2018 et 2019, en raison, principalement, de la correction de la valorisation du patrimoine immobilier (cf. **Annexe X**).

L'actif net immobilisé représente 68 % de l'actif net total. Il correspond en quasi-totalité à des immobilisations corporelles, c'est-à-dire aux biens immobiliers et mobiliers dont dispose l'Université pour exercer son activité : terrains, bâtiments, matériels, installations techniques, mobilier etc.

Les actifs mis à disposition par l'État (terrains, bâtiments et aménagements/agencements afférents) représentent 66 % de l'actif net immobilisé. Les amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles s'élèvent à 50 453 k€ ; ils représentent 41 % du montant de l'actif brut immobilisé.

Le taux de vétusté<sup>2</sup>, des constructions (comptes 213) s'établit à 33%.

Le taux de vétusté des installations techniques, matériels technique et outillage (comptes 215), d'une part, et des autres matériels et mobilier (comptes 218), d'autre part, ressort respectivement à 67 % et 73 %.

La valeur des immobilisations financières, soit 77 k€, correspond quasi intégralement, à une participation de l'Université dans le capital de la SAS IFMAS (cf. paragraphe V. C.).

#### D. L'actif circulant

##### Cf. Annexe VI

L'actif circulant est constitué avant tout par les « créances clients et comptes rattachés » et les « créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et Commission européenne ».

Le montant brut des créances clients et comptes rattachés s'élève à 2 577 k€, dont 1 507 k€ de créances relatives à des produits et ressources à recevoir comptabilisés au compte 4181, les produits et ressources dont les droits au profit de l'établissement sont nés au plus tard le 31 décembre de l'année, devant être rattachés à l'exercice en cours.

Comparativement à l'année 2018, la diminution du poste « créances clients et comptes rattachés » (soit (-) 2 866 k€) s'explique avant tout, à hauteur de 2 086 k€, par le transfert en 2019 de créances de subvention de ce poste « créances clients et comptes rattachés » vers le poste « créances sur des entités publiques ».

La durée moyenne du crédit clients<sup>3</sup> passe de 106 jours en 2018 à 112 jours en 2019.

Les « créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et Commission européenne » s'élèvent à 4 358 k€ ; elles sont formées, pour leur majeure partie, par des créances de subvention (3 630 k€) et par la créance sur l'Etat au titre de loi TEPA (620 k€).

---

2 Ce taux s'obtient en rapportant le montant des amortissements et dépréciations à la valeur brute des immobilisations. Plus ce taux est important, plus il traduit un vieillissement des actifs immobilisés. Lorsque le taux atteint 100 %, les actifs sont réputés avoir achevé leur vie, sous l'angle économique.

3 La durée moyenne du crédit clients est le résultat du produit du montant des créances clients (hors créances de taxe d'apprentissage et créances de subventions) multiplié par 360 (jours) et divisé par le chiffre d'affaires (produits des comptes 70) TTC.

Une dépréciation pour créance douteuse est constituée lorsqu'un risque potentiel de non recouvrement est avéré. Ainsi, dès lors qu'elles ont donné lieu à une mise en demeure de payer infructueuse, les créances de l'Université sont comptabilisées en créances « clients douteux ou litigieux » et donnent lieu à la comptabilisation d'une dépréciation pour leur montant HT. La dépréciation d'une créance est évaluée par l'agent comptable, selon la règle suivante :

Ancienneté de la créance inférieure à 1 an : .....	50%
Ancienneté supérieure ou égale à un an : .....	100%
Créance déclarée au passif d'une procédure de redressement ou liquidation judiciaire : .....	100%
Créance admise à un plan de redressement ou d'apurement dans le cadre d'une procédure d'apurement collectif du passif : .....	50%

Au 31 décembre 2019, le montant de ces créances s'élève à 107 k€; il est provisionné à concurrence de 91 k€ (cf. **Annexe I.**).

Pour information, au regard de l'ancienneté de la créance sur l'Etat au titre de la loi TEPA (compte 4432), une dépréciation a été constituée à concurrence de 619 k€ (342 k€ au titre des rémunérations 2011 et 277 k€ au titre des rémunérations de 2012).

Le montant total des admissions en non-valeur et remises gracieuses de créances accordées en 2019 figure en **Annexe VII.**

### **Les charges constatées d'avance**

Il s'agit des charges qui ont été comptabilisées en 2019 mais qui doivent être rattachées aux années 2020 et postérieures. Ces charges, qui figurent au bilan au compte 486 pour un montant voisin de 59 k€, sont formées, pour deux tiers, de redevances pour concessions, brevets et licences.

### **Les stocks et en-cours**

L'Université ne tenant pas de comptabilité de stocks, aucune créance n'est comptabilisée à ce titre.

## E. La trésorerie

La trésorerie s'élève à 28 462 k€ au 31 décembre 2019 ; elle permet de faire face aux dettes inscrites au passif et, en particulier, à celles qui doivent être payées au début de l'année 2020.

La trésorerie est constituée en quasi-totalité des disponibilités sur le compte de dépôt de fonds au Trésor (soit 28 454 k€).

L'Université d'Artois est tenue de déposer ses fonds au Trésor conformément à l'article 47 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique. L'article 197 du même décret stipule que les fonds déposés au Trésor ne bénéficient d'aucune rémunération ; les fonds de l'Université d'Artois ne sont donc pas placés.

## F. Les fonds propres

Les fonds propres sont constitués par les dotations et mises à disposition de l'Etat, les financements externes de l'actif, les réserves, le report à nouveau et le résultat patrimonial de l'exercice ; ils représentent 89 % du passif et couvrent la totalité de l'actif net immobilisé.

Tableau de variation des fonds propres

En €

Compte	Libellé	Montant au 31/12/2018	Augmentation	Diminution	Montant au 31/12/2019
101	Financements (Etat) non rattachés à des actifs déterminés				
104	Financements (Etat) rattachés à des actifs déterminés	70 325 030	60 166 407	-77 896 665	52 594 772
131	Financement de l'actif par des tiers (autres) non rattachés (nets)	577 287		-385 729	191 558
134	Financement de l'actif par des tiers (autres) rattachés (nets)	1 283 684	775 016	-387 614	1 671 086
1068	Réserves	49 244 451			49 244 451
110	Report à nouveau (solde créditeur)	713 665	18 814 265	-1 136 159	18 391 771
119	Report à nouveau (solde débiteur)	-9 948 085	-29 073 966	9 375 138	-29 646 913
12	Résultat de l'exercice	3 144 125	699 435		3 843 560
	<b>Total</b>	<b>115 340 157</b>	<b>51 381 157</b>	<b>-70 431 029</b>	<b>96 290 284</b>

La diminution des fonds propres observée, soit (-) 19 050 k€, s'explique, à titre principal, par l'opération de correction de la valorisation du patrimoine immobilier effectuée en 2019 (cf. **Annexe X**).

### **Les réserves**

Les réserves représentent le montant cumulé des résultats patrimoniaux des exercices précédents qui n'ont pas été maintenus en report à nouveau. Le résultat patrimonial 2018 de (+) 3 144 124,84 €, a été affecté au report à nouveau, conformément à la décision du conseil d'administration du 15 mars 2019. Les réserves s'élèvent à 49 244 k€ au 31 décembre 2019<sup>4</sup>.

**Le report à nouveau** correspond à la fraction des résultats patrimoniaux des exercices précédents qui reste en attente d'affectation par le Conseil d'administration. Les corrections d'erreur qui affectent le report à nouveau (crédeur ou débiteur) en 2019 sont décrites dans le paragraphe réservé à cet effet (paragraphe II. A. 3.).

### **Les financements externes de l'actif**

Cf. **Annexe V**

L'université bénéficie de financements :

- des financements en nature représentant la contrepartie de biens mis à disposition par l'Etat ;
- des financements en espèces et destinés à l'acquisition, la production ou le maintien dans le patrimoine d'actifs incorporels et corporels.

Ces financements sont qualifiés de « financements externes de l'actif ».

#### 1-Financements reçus de l'Etat (comptes 101 et 104) :

Au 31/12/2019, les financements de l'actif reçus de l'Etat depuis la création de l'Université correspondent en quasi-totalité à la contrepartie du patrimoine immobilier mis à disposition par l'Etat et comptabilisé en 2011.

La diminution de 17 730 k€ observée en 2019 au compte 104 résulte de l'opération de correction de la valorisation du patrimoine immobilier.

---

<sup>4</sup> Les réserves ne correspondent pas à une « épargne » mobilisable. Elles participent au calcul du fonds de roulement net global.

## 2- Financements reçus des tiers autres que l'Etat (comptes 131 et 134):

Le montant total des financements de l'actif comptabilisés durant l'exercice 2019 s'élève à 395 k€, selon détail ci-après :

- Etat (compte 104131) : 6 k€ (bonus écologique pour l'acquisition d'un véhicule) ;
- Taxe d'apprentissage (comptes 1318 et 13418) : 667 k€ (cf. paragraphe IV. A. 1.);
- Financements à recevoir sur contrats de recherche (compte 1318) : (-) 364 k€, ce montant négatif, s'expliquant par l'extourne des financements à recevoir comptabilisés en 2018 pour 458 k€.
- Région (compte 13412) : 21 k€;
- Union Européenne (compte 13416) : 60 k€;
- Agence Nationale de la Recherche : 5 k€.

### G. Les provisions pour risques et charges

Cf. **Annexe I**

Une provision pour risques et charges est comptabilisée dès l'instant que naît une obligation de l'établissement à l'égard d'un tiers, dont il est probable ou certain que celle-ci provoquera une sortie de ressources au profit du tiers sans contrepartie attendue de celui-ci. L'inscription au passif en provision et non en charge se justifie par le fait que l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon définitive. L'évaluation de la provision est faite sur la base de la meilleure évaluation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation.

Au 31 décembre 2019, le montant total des provisions pour risques et charges s'élève à 456 k€. Ces provisions ont été constituées au titre des passifs sociaux (droits relatifs à des jours épargnés et « monétisés » sur un compte épargne-temps ». Il est précisé qu'aucune provision n'a été comptabilisée au titre des allocations de retour à l'emploi, dans la mesure où l'évaluation du montant de la sortie de ressources correspondante est inférieure à 30 k€.

Des dépréciations des éléments d'actif sont enregistrées au titre des constructions (cf. **Annexe X**), à hauteur de 4 853 k€, au titre des immobilisations financières (créance IFMAS), à concurrence de 77 k€ et au titre des dépréciations des comptes de clients (91k€).

### H. Les dettes non financières

Les dettes non financières sont formées principalement des dettes fournisseurs, des dettes fiscales et sociales, des avances reçues et des produits constatés d'avance (Cf. **Annexe VI**).



## Les dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 2 492 k€ (contre 3 341 k€ en 2018), dont 2 239 k€ au titre des factures non parvenues à la clôture de l'exercice. La diminution observée, soit (-) 849 k€, est liée à la baisse du volume des factures non parvenues, traduisant notamment un report de projets d'investissement de 2019 sur 2020.

Sont rattachées à l'exercice les charges et immobilisations dès lors que le service fait conforme à l'engagement juridique (commande, contrat etc.) est intervenu au plus tard le 31 décembre de l'exercice.

Sous l'effet, notamment, de la baisse du volume des factures d'achats de biens ou de prestations de services non parvenues (soit (-) 447 k€), la durée moyenne du crédit fournisseurs<sup>5</sup> passe de 74 jours en 2018 à 63 jours en 2019.

## Les dettes fiscales et sociales

Ces dettes s'établissent à 4 564 k€ ; elles correspondent en majeure partie à des passifs sociaux.

Des « charges à payer à comptabiliser » (CAPAC) ont ainsi été enregistrées pour un montant total de 4 461 k€, au titre

- de la totalité des droits acquis sur congés payés : à hauteur de 1 399 k€ ;
- des comptes épargne-temps monétisés : pour 39 k€ ;
- des autres passifs sociaux : à concurrence de 3 023 K€, dont 2 559k€ au titre des heures complémentaires (années universitaires 2019/2020 et antérieures).

Jusqu'en 2019, les dettes issues des charges à payer à comptabiliser au titre de la paie étaient intégralement enregistrées au compte 42820000 « dettes provisionnées pour congés payés ». A compter de 2019, ces dettes sont comptabilisées comme suit, conformément aux dispositions de l'instruction de la Direction Générale des Finances Publiques n° 13-0024 du 9 décembre 2013 :

Nature de la dette	Imputation comptable
Droits à congés	42820000 « dettes provisionnées pour congés payés »
Charges sociales afférentes aux droits à congés	43820000 « charges sociales sur congés à payer »
Charges fiscales afférentes aux droits à congés	44820000 « charges fiscales sur congés à payer »
Droits issus de la monétisation du CET	42860000 « personnel - autres charges à payer-CET »
Charges sociales afférentes aux droits issus de la monétisation du CET	43860000 « organismes sociaux - autres charges à payer-CET »
Charges fiscales afférentes aux droits issus de la monétisation du CET (le cas échéant)	44860000 « charges fiscales-CET »

<sup>5</sup> La durée moyenne du crédit fournisseurs est le résultat du calcul suivant : montant des dettes fournisseurs (montant des comptes 4011, 4017,4081) multiplié par 360 (jours) et divisé par le montant des consommations en provenance des tiers (charges des comptes 60, 61 et 62) TTC. Ce ratio est à distinguer du délai global de paiement.

### **Les avances et acomptes reçus**

Ces dettes correspondent à des avances versées par des clients ou par des entités publiques, dans le cadre de dispositions contractuelles ou légales ; elles s'établissent à 3 100 k€ au 31 décembre 2019, dont Formasup : 1 770 k€, Queen Mary University of London : 347 k€, Université de Picardie Jules Verne : 328 k€ et Université de Lille : 231 k€.

### **Les dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers**

Les dettes contractées au titre des opérations pour compte de tiers (cf. paragraphe II. B. 9.) s'élèvent à 475 k€, selon détail ci-après :

- aides à la mobilité géographique : 150 k€ ;
- bourses ERASMUS+ : 325 k€

**Les autres dettes non financières** correspondent aux opérations en attente d'une affectation en produits ou d'un remboursement ; elles s'établissent à 954 k€. Il convient de noter en particulier la réception de plusieurs virements bancaires en date du 24 décembre qui n'ont pu donner lieu à l'émission d'une facture avant la clôture de l'exercice :

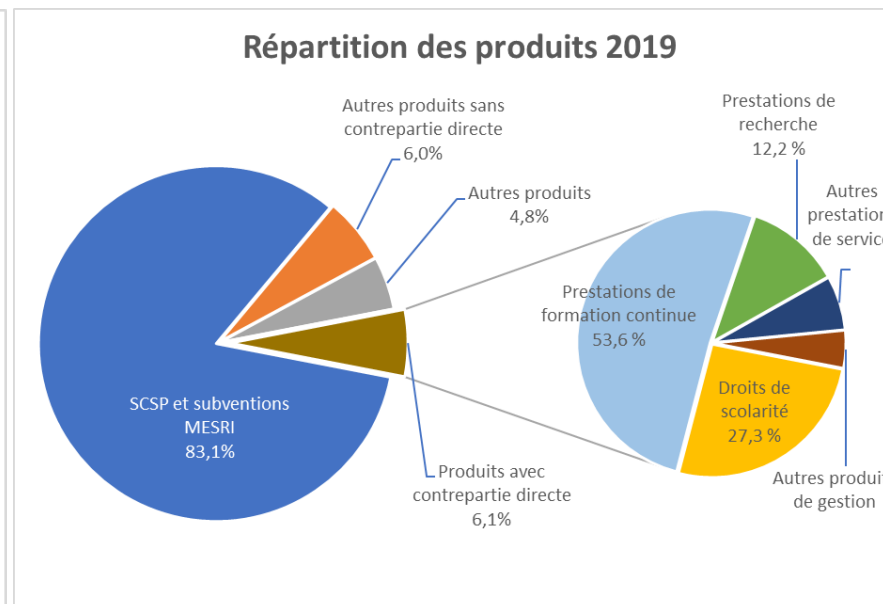
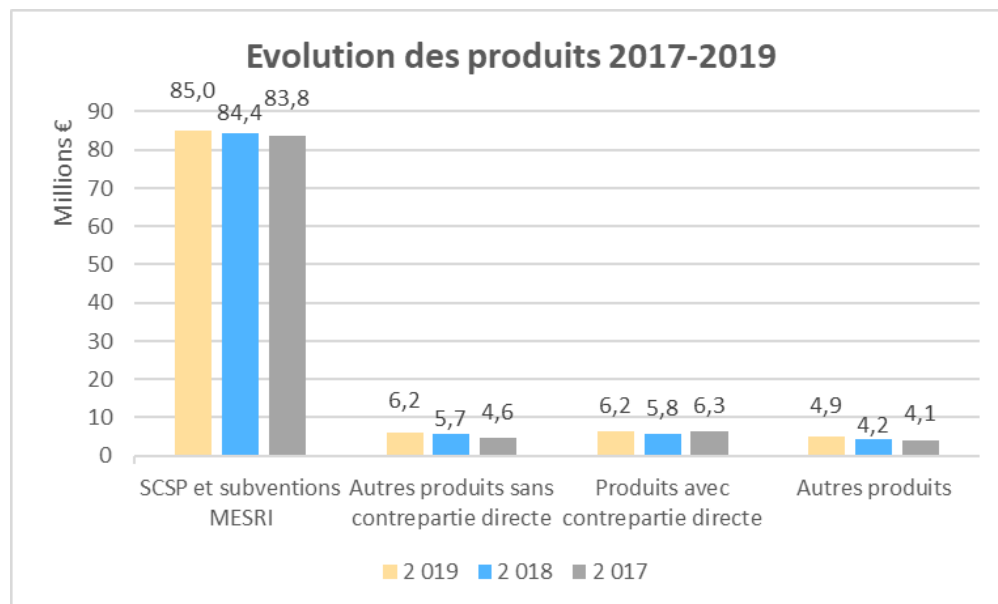
- 125 k€ (université de Lille au titre du projet CE2I) ;
- 590 k€ (FORMASUP 4<sup>ème</sup> avance 2019).

### **Les produits constatés d'avance**

Ces produits, dont le montant s'élève à 106 k€ correspondent à des produits comptabilisés en 2019 au titre de contrats de recherche pluriannuels, mais qui se rapportent au moins pour partie à l'exercice 2020, voire aux exercices suivants.

## IV. Notes relatives au compte de résultat

### A. Les produits



Les produits sont formés :

- des produits sans contrepartie directe ;
- des produits avec contrepartie directe ;
- des autres produits ;
- des produits financiers.

Les produits progressent de 2 % pour s'établir, à 102 381 k€.

Les produits encaissables<sup>6</sup> s'établissent quant à eux à 97 432 k€, en augmentation de 1,5% par rapport à 2018.

Le surplus de produits enregistré (soit 2 251 k€) s'explique principalement par l'évolution à la hausse de la CVEC (+ 644 k€), du chiffre d'affaires (+ 537 k€) et de la SCSP (+ 433 k€).

<sup>6</sup> Les produits encaissables correspondent à la différence entre les produits de fonctionnement et les autres produits.

## 1. Les produits sans contrepartie directe

Ces produits sont constitués par les subventions de fonctionnement, les dons et legs et les produits de la fiscalité affectée, ces derniers produits incluant la taxe d'apprentissage et la CVEC.

Les produits sans contrepartie directe progressent de 1 % en 2019, soit 1 025 k€ en valeur.

### Subventions

La subvention pour charges de service public (SCSP) encaissée par l'Université en 2019 enregistre une hausse en valeur de 433 k€, pour atteindre 84 945 k€<sup>7</sup> Elle représente 83 % du total des produits et 87 % des produits encaissables.

Le montant des subventions hors subventions du MESRI s'élève à 5 119 k€ (contre 5 226 k€ en 2018).

Les subventions de fonctionnement dont le montant est supérieur à 100 k€ sont décrites ci-après :

- Région Hauts-de-France :  
135 k€ : convention de subvention de l'action contrats étudiants 2018/2019 ;  
313 K€ : conventions de financement d'allocataires de recherche ;  
460 k€ : formation continue.
- Union européenne (programme H2020) : 146 k€ projet Nanostem (laboratoire LBHE).
- Divers organismes internationaux :  
152 k€ : The Confucius Institute Headquarters ;
- Autres subventions :  
Formasup : 2 373 k€ (apprentissage), en progression de 229 k€ par rapport à 2018 ; cette évolution est à mesurer à l'aune de l'augmentation du produit des prestations de formation continue.

---

<sup>7</sup> Le montant de 85 029 k€ du poste « Subventions pour charges de service public » inscrit au compte de résultat correspond au montant de la SCSP (84 945 k€), majoré du montant de diverses subventions du MESRI (84 k€).

## Taxe d'apprentissage

Un montant de 164 k€ est enregistré au compte 7481 « produits des versements libératoires ouvrant droit à exonération de la taxe d'apprentissage », après 306 k€ en 2018.

Toutefois, une partie des encaissements de la taxe d'apprentissage donne lieu à comptabilisation de ressources d'investissement, au compte 1318 (subvention à recevoir) et au compte 13418. En effet, en vertu des normes comptables, les recettes de taxe d'apprentissage sont affectées au financement des dépenses de formation professionnelle. Les produits de taxe d'apprentissage inscrits au compte 7481 financent donc des charges de fonctionnement, alors que les ressources enregistrées aux comptes 1318 et 13418 financent des immobilisations. Au final, le montant total des ressources et produits de taxe d'apprentissage s'élève à 831k€, tout comme en 2018 (830 k€).

## Taxes affectées

Un produit de 807 k€ a été enregistré au titre de la CVEC, contre 164 k€ en 2018. L'évolution constatée est due à la mise en œuvre du nouveau régime des versements de cette contribution à compter de 2019 (cf. paragraphe II. A. 1).

## **2. Les produits avec contrepartie directe**

Ces produits sont constitués des produits de ventes de biens et de prestations de services (*ie* du chiffre d'affaires), des produits de cessions d'éléments d'actif et des autres produits de gestion ; ils s'établissent à 6 222 k€, en hausse de 8%.

### **Produits de chiffre d'affaires<sup>8</sup>**

Ces produits progressent de 10 % en 2019 pour atteindre 5 926 k€ ; il est noté en particulier les évolutions suivantes :

Droits d'inscription : le produit des droits d'inscription (1 616 k€), progresse de 81 k€, en raison, principalement, de la progression des droits afférents aux diplômes universitaires. Au sein de la SCSP, le montant de la compensation des exonérations de droits pour les étudiants boursiers est de 844 K€ ((+) 946 k€ au titre de l'année 2019/2020 et (-) 102 k€ au titre des années antérieures).

La progression du produit des droits d'inscription ne suit pas la progression du nombre d'étudiants recensés dans le Système d'Information sur le Suivi de l'Etudiant (SISE), soit 14 251 étudiants au 15 janvier 2020, avant validation par le MESRI, contre 11 723 au 15 janvier 2019. Cette situation s'explique avant tout par le recensement, pour la première fois cette année, des 1 844 étudiants qui sont inscrits dans les Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) situés à proximité des sites de l'université d'Artois.

---

<sup>8</sup> Les produits de chiffre d'affaires correspondent aux produits comptabilisés dans les subdivisions du compte 70 « ventes de biens ou de prestations de services »

Ces étudiants ne règlent pas leurs droits d'inscription à l'université, mais à l'IFSI dans lequel ils se sont inscrits. Une « convention de partenariat pour l'organisation des soins infirmiers conduisant à la collation du grade de licence pour les IFSI du Nord et du Pas-de-Calais » prévoit le reversement à l'université d'une somme correspondant à une fraction de ces droits, ce produit étant comptabilisé au compte 75882 « autres produits divers ».

Formation continue : en lien direct avec la progression du volume d'activité des services de formation continue, le montant des prestations de formation continue croît de 14 % (soit (+) 399 k€), pour atteindre 3 179 k€; ce montant représente peu ou prou la moitié du montant des produits avec contrepartie directe et du montant du chiffre d'affaires.

Validation des acquis de l'expérience (VAE) : le produit des VAE baisse de 17 %, pour s'établir à 115 k€.

Prestations de recherche : le montant des prestations de recherche (721 k€) augmente nettement de 40 % ; cette évolution témoigne de la vigueur de l'activité de recherche au sein de l'établissement. Il est noté en particulier des produits sur contrat d'un montant supérieur à 50 k€ pour les laboratoires LSEE et UCCS.

Mise à disposition de personnel facturée : le produit des mises à disposition de personnel, s'élève à 114 k€, en baisse de moitié par rapport à 2019.

**Autres produits de gestion** : ces produits correspondent aux produits de gestion courante provenant de l'annulation de demandes de paiement des exercices antérieurs et aux autres produits divers; ils régressent de 27 %, pour s'établir à 283 k€.

Il est précisé que la convention de partenariat évoquée au paragraphe relatif aux droits d'inscription n'étant pas signée au 31/12/2019, le produit correspondant au montant du reversement potentiel prévu à la convention soit (147 520 €) n'a pu être comptabilisé, même sous forme d'un produit à recevoir, le droit correspondant n'étant pas acquis.

### **3. Les autres produits**

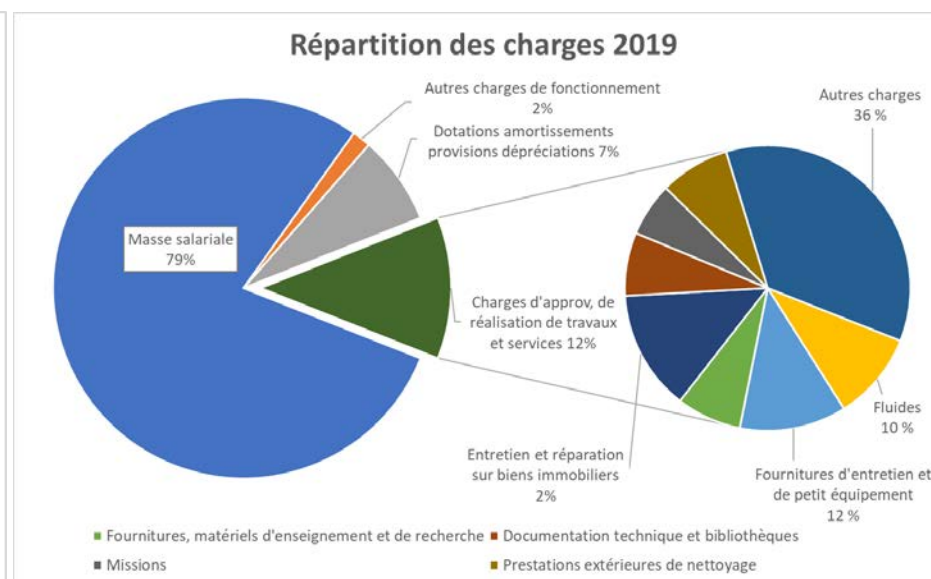
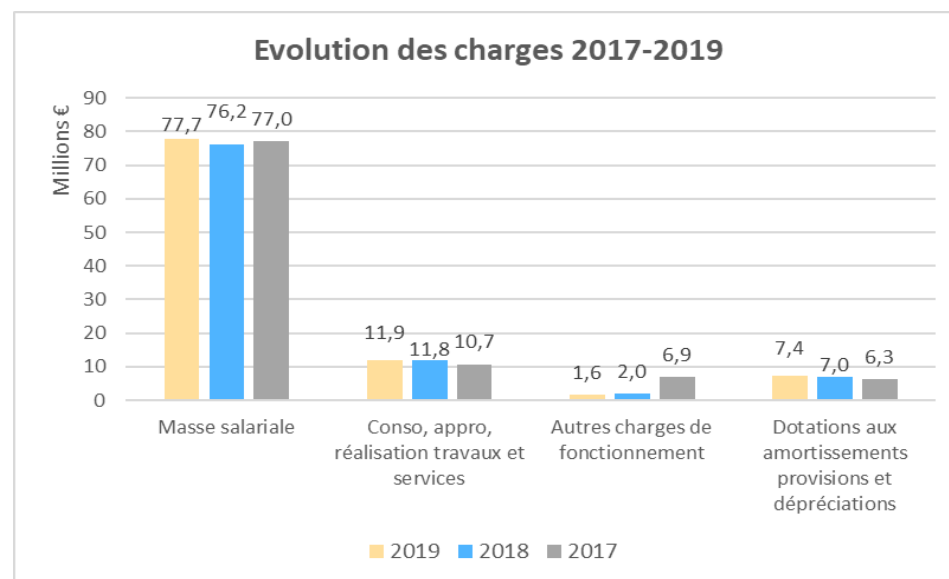
Les produits comptabilisés aux subdivisions des comptes 78 sont formés des reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et financements rattachés à un actif. Ces produits progressent de 19 % par rapport à 2018, pour s'établir à 4 949 k€, sous l'influence de la hausse de la quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs, elle-même liée à la correction de la valorisation du patrimoine immobilier de l'université (cf. **Annexe X**).

- En particulier, les reprises sur provisions suivantes ont été comptabilisées en 2019 :
- 399 k€ au titre des droits « monétisables » sur compte épargne-temps (provision 2018) ;
  - 160 k€ au titre des allocations de retour à l'emploi (provision 2018) ;

#### 4. Les produits financiers

Les produits financiers sont quasi-nuls ; ils correspondent à des écarts positifs de change.

#### B. Les charges



Les charges sont constituées :

- des consommations, approvisionnements et services extérieurs ;
- des charges de masse salariale ;
- des autres charges de fonctionnement ;
- des dotations aux amortissements, provisions et dépréciations ;
- des charges financières.

Si les charges progressent de 1,5 % entre 2018 et 2019, pour s'établir à 98 538 k€ ; les charges décaissables (soit 91 099 k€), ne progressent que 1 %.

L'écart valeur constaté, soit (+) 1 551 k€, peut s'expliquer par l'augmentation de la masse salariale (+ 1 523 k€).

### **1. Les charges de consommations, d'approvisionnement et de services extérieurs**

Les charges de consommations, d'approvisionnement et de services extérieurs (charges des comptes 60, 61 et 62) sont quasi-stables par rapport à 2018 et s'établissent à 11 857 k€.

Il convient de souligner les évolutions particulières suivantes :

« Gaz » (compte 60613) : ce poste baisse de 173 k€, en raison de la relative clémence des températures enregistrées en 2019 comparativement à 2018, d'une meilleure gestion des installations par le titulaire du précédent marché et enfin de l'incidence favorable du marché de performance énergétique conclu en 2019.

« Fournitures, matériels enseignement, recherche » (compte 6067) : l'augmentation en valeur constatée (+ 114 k€) concerne pour deux tiers l'IUT de Béthune. Il est noté également un accroissement de l'activité de recherche, du en particulier à la signature de contrats de recherche en 2017 et 2018 (laboratoire LBHE).

« Entretien et réparations sur biens immobiliers » (compte 6152) : les charges progressent de 106 k€, sous l'effet, notamment, des travaux de désamiantage à l'IUT de Béthune.

Le taux de flexibilité des charges<sup>9</sup> est stable comparativement à 2018 et s'établit à 13 %.

---

<sup>9</sup> Le taux de flexibilité des charges est obtenu en rapportant le total des charges des comptes 60, 61 et 62 au total des charges décaissables. Il traduit la marge de manœuvre dont dispose l'Université en matière de charges courantes. Plus ce taux augmente, plus la marge de manœuvre est importante



## 2. La masse salariale

La masse salariale est formée des charges de personnel (salaires et traitements, charges sociales et autres charges de personnel) et des impôts sur rémunérations (comptes 6331 et 6332) ; elle représente, respectivement, 79 % des charges de fonctionnement et 85 % des charges décaissables.

La masse salariale progresse de 2 % en 2019 (soit (+) 1 523 k€ en valeur), pour s'établir à 77 676 k€.

Cette variation à la hausse est concentrée à près de 60 % sur le poste « charges de personnel » (soit (+) 901 k€).

L'évolution de ce poste s'explique en grande partie par <sup>10</sup>:

- les effets « PPCR » et « GVT positif » ;
- le recrutement de personnel contractuel pour l' « activité recherche » (accroissement de l'activité en 2019, remplacement des absences pour maladie/maternité et recrutements sur crédits loi ORE) ; la mise en œuvre des dispositions de la loi ORE qui a contribué à l'augmentation du volume des heures complémentaires.

Si les charges sociales et impôts sur rémunérations augmentent de 647 k€, les autres charges de personnel, quant à elles, baissent de 25 k€.

Enfin, le montant des charges à payer comptabilisées en 2019 (4 461 k€, contre 4 531 k€ en 2018) est réparti de la façon suivante :

- 39 k€ au titre des CET monétisés (demandes d'indemnisation)
- 1 399 k€ au titre des droits à congés non pris ;
- 3 023 k€ au titre des autres charges à payer (dont les charges au titre des heures complémentaires), le montant des charges à payer au titre des heures complémentaires pour l'année universitaire 2019/2020 s'élevant à 2 364 k€ (contre 2 519 k€ en 2018).

---

<sup>10</sup> Informations fournies par la direction des ressources humaines

### **3. Les autres charges de fonctionnement**

Les autres charges de fonctionnement sont composées notamment des impôts et taxes (hors impôts sur rémunérations) et des charges de fonctionnement diverses.

Ces charges baissent de 388 k€, pour s'établir à 1 565 k€, sous l'influence de la régression du poste « autres charges spécifiques » (compte 6578 : (-) 278 k€). La diminution enregistrée à ce poste s'explique par le repli de la dotation au CNRS pour le laboratoire CRIL ((-) 166 k€), ainsi que par une subvention à l'INRA pour la construction du laboratoire INRA d'Arras, d'un montant moindre en 2019 comparativement à 2018 ((-) 250 k€).

Il est noté également la baisse également de 90 k€ de la cotisation au fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) (compte 6378).

### **4. Les dotations aux amortissements, provisions, dépréciations et VNC des éléments d'actif cédés**

Le poste « dotations aux amortissements, provisions et dépréciations et valeur nette comptable (VNC) des éléments d'actif cédés » augmente de 6 %, les dotations, s'établissant à 7 439 k€.

Les dotations aux provisions pour risques et charges et les dotations pour dépréciations des créances clients atteignent respectivement 456 k€ et 19 k€ (cf. paragraphe III. F.).

### **5. Les charges financières**

Les charges financières **sont quasi-nulles** ; elles correspondent à des écarts négatifs de change.

## C. Le résultat patrimonial

Le compte de résultat peut être représenté sous la forme synthétique suivante :

en k€

<b>CHARGES</b>	<b>2 019</b>	<b>PRODUITS</b>	<b>2 019</b>
Masse salariale	77 676	SCSP et subventions MESRI	85 029
Conso, approv, travaux et services	11 857	Autres produits sans contrepartie directe	6 181
Autres charges	1 565	Produits avec contrepartie directe	6 222
Dotations aux amortissements	7 439	Autres produits	4 949
Charges financières	0		
<b>Total charges</b>	<b>98 537</b>	<b>Total produits</b>	<b>102 381</b>

<b>Résultat patrimonial (bénéfice)</b>	<b>3 844</b>
--	--------------

Le total des produits et des charges enregistrés au compte de résultat s'élève, respectivement à 102 381 k€ et 98 537 k€, ce qui induit un résultat patrimonial de (+) 3 844 k€.

Par comparaison, le résultat patrimonial 2018 s'est établi à (+) 3 144 k€.

L'opération de correction de la valorisation du patrimoine immobilier a abouti à une majoration du résultat comptable de 610 k€ (cf. **Annexe X** paragraphe V°. 2-). Cette majoration est une des explications possibles de la variation observée du résultat patrimonial.

## D. La capacité d'autofinancement (CAF)

La CAF correspond à la trésorerie potentielle dégagée par les opérations de gestion. Elle représente la capacité de l'établissement à financer, sur ses ressources propres, les besoins liés à son activité, au renouvellement de ses biens immobilisés ou encore les nouveaux investissements.

### Détermination de la CAF

Capacité d'autofinancement 2018	en €
Total des produits	102 381 217,69
Total des charges	98 537 657,48
<b>= Résultat patrimonial de l'exercice :</b>	<b>3 843 560,21 (+)</b>
+ Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations	7 438 551,56 (+)
- Reprises sur amortissements et provisions	611 233,35 (-)
- Valeur nette comptable des éléments actifs cédés	0,00 (-)
- Produits de cessions d'éléments d'actif	11 787,03 (-)
- Reprises au résultat des financements de l'actif	4 337 535,59 (-)
<b>= Capacité d'autofinancement de l'exercice</b>	<b>6 321 555,80 (+)</b>

Elle s'établit à (+) 6 322 k€ en 2019, après (+) 6 060 k€ en 2018 et (+) 440 k€ en 2017. La variation constatée est due en majeure partie au résultat patrimonial.

## V. Autres informations

### A. Evènements postérieurs à la clôture

Néant

### B. Engagements hors bilan

En vertu de la norme n°13 du recueil des normes comptables pour les établissements publics, les engagements portés dans l'annexe des comptes de l'université doivent répondre à la définition générale des passifs éventuels qui consistent :

- soit en une obligation potentielle de l'organisme à l'égard de tiers résultant d'événements dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'organisme ;
- soit en une obligation de l'organisme à l'égard de tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation.

La norme s'applique également aux engagements reçus pour lesquels les règles et modalités d'information dans l'annexe sont identiques à celles des engagements donnés.

Le seul engagement reçu significatif à recenser est l'engagement reçu dans le cadre du PIA3-NCU (projet LCeR) : 3 319 661 € (montant prévu : 3 647 979 €, montant encaissé en 2019 : 328 318 €).

Pour ce qui concerne les engagements souscrits (ou engagements donnés), l'université n'a contracté aucun engagement, ni en matière de garantie de dettes, ni en matière financière (contrats de cofinancement et contrats de crédit-bail).

Les engagements souscrits correspondent donc aux engagements juridiques non soldés, pris à l'égard de tiers, à raison de la signature d'un bon de commande, d'un marché ou encore d'un contrat ; leur montant est déterminé par différence entre le montant des restes à payer à la fin de l'exercice et le montant des charges à payer et charges à payer à comptabiliser (CAPAC).

Les restes à payer à la clôture de la gestion 2019 recensés par la Direction des Affaires Financières s'élèvent à 3 265 k€. Le montant cumulé des charges à payer et des charges à payer à comptabiliser étant de 2 239 k€ (comptes 4081 et 4084), le montant total des engagements hors bilan souscrits serait donc voisin de 1 026 k€.

Il convient de noter en particulier les engagements hors bilan souscrits suivants <sup>11</sup>:

Désignation de l'engagement	Montant de l'engagement (en €)
Réfection des vitraux de la faculté des sciences de Lens	139 661
Microscope électronique à balayage	119 950
Travaux d'extension LSEE FSA Béthune	606 385

### C. Participations

L'université détient les participations suivantes au 31/12/2019 :

1- IFMAS (SAS au capital social de 3 080 k€) : 15 400 actions représentant 2,5 % du capital social de la société, soit 77 k€.

Participation comptabilisée au compte 2618 et acquise à titre onéreux selon les modalités suivantes :

En 2013 participation de 2 500 € (500 actions de 5 €) ;

En 2014 participation de 37 500 € (7 500 actions de 5 €) ;

En 2015 participation de 18 630 € (3 726 actions de 5 €) ;

En 2016 participation de 18 370 € (3 674 actions de 5 €).

Le montant de cette participation a pu être financé intégralement par une subvention de l'Agence Nationale de la Recherche perçue en 2014.

La société IFMAS ayant été placée en liquidation judiciaire par jugement du tribunal de commerce de Lille en date du 19 mars 2018, une provision pour dépréciation des immobilisations financières a été constituée pour le montant intégral de la participation.

2- SATT Nord (SAS au capital social de 1 000 k€) : 53 actions d'une valeur unitaire de 1 € ; participation comptabilisée au compte 2611 et acquise à titre onéreux, de la COMUE Lille Nord de France, en décembre 2019.

3- SUP Investissement 59-62 (SAS au capital social de 76 250 €) : 15 250 actions d'une valeur unitaire de 1€ ; participation acquise à titre gratuit, de la COMUE Lille Nord de France, en décembre 2019.

<sup>11</sup> Informations fournies par la Direction des Affaires Financières - données arrêtées au 16/01/2020

D. Répartition de l'effectif par catégorie au 31 décembre 2019 (en équivalent temps plein travaillé)

Catégories d'emplois	Nature des emplois		Réalisé 2018		Réalisé 2019	
	Permanents	Titulaires	Emplois sous plafond Etat	Emplois financés hors SCSP	Emplois sous plafond Etat *	Emplois financés hors SCSP
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	467,80		466,13	
		CDI	3,33		2,00	
	Non permanents	CDD	88,61	17,10	88,72	19,49
<b>S/total EC</b>			<b>559,74</b>	<b>17,10</b>	<b>556,85</b>	<b>19,49</b>
BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)	Permanents	Titulaires	370,94		368,29	
		CDI	18,05	4,39	18,67	4,17
	Non permanents	CDD	40,01	27,79	43,39	36,91
<b>S/total Biatss</b>			<b>429,00</b>	<b>32,18</b>	<b>430,35</b>	<b>41,08</b>
<b>Totaux</b>			<b>988,74</b>	<b>49,28</b>	<b>987,20</b>	<b>60,57</b>

\* plafond d'emplois fixé à 1 114 pour 2019

## VI. La structure financière

### A. Le fonds de roulement

Le bilan, retraité sous forme d'un « bilan fonctionnel », permet de mesurer la solidité de la structure financière de l'établissement et de dégager le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement.

Le fonds de roulement représente l'excédent des ressources durables sur les emplois stables, soit le surplus de ressources pérennes dont dispose l'Université, après financement des investissements.

Cet excédent représente la marge de sécurité financière de l'établissement ; il permet de financer les investissements et les besoins du cycle d'exploitation, nés du décalage entre l'encaissement des créances clients et le paiement des dettes fournisseurs.

Le fonds de roulement net global de l'exercice 2019 s'élève à 23 790 k€.

En k€

EMPLOIS STABLES	ACTIF IMMOBILISE BRUT	2 019	RESSOURCE S STABLES	RESSOURCES PROPRES	2 019
	Immobilisations incorporelles	1 170		Fonds propres	96 290
	Immobilisations corporelles	122 857		Provisions pour risques/charges	456
	Immobilisations financières	93		Dépréciations	5 641
	<b>Total I</b>	<b>124 120</b>	Amortissements et d cumulés	45 523	
			<b>FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (FRNG)</b>	<b>Total II</b>	<b>147 910</b>
			<b>23 790</b>		

En 2019, les charges décaissables de l'Université (charges hors dotations aux amortissements, provisions, dépréciations et valeur nette comptable des éléments d'actif cédés) s'établissent à 91 099 k€, ce qui représente une moyenne mensuelle de 7 592 k€. En conséquence, le fonds de roulement de 23 790 k€ (contre 20 037 k€ en 2018) couvre 94 jours de charges décaissables (contre 80 jours en 2018).



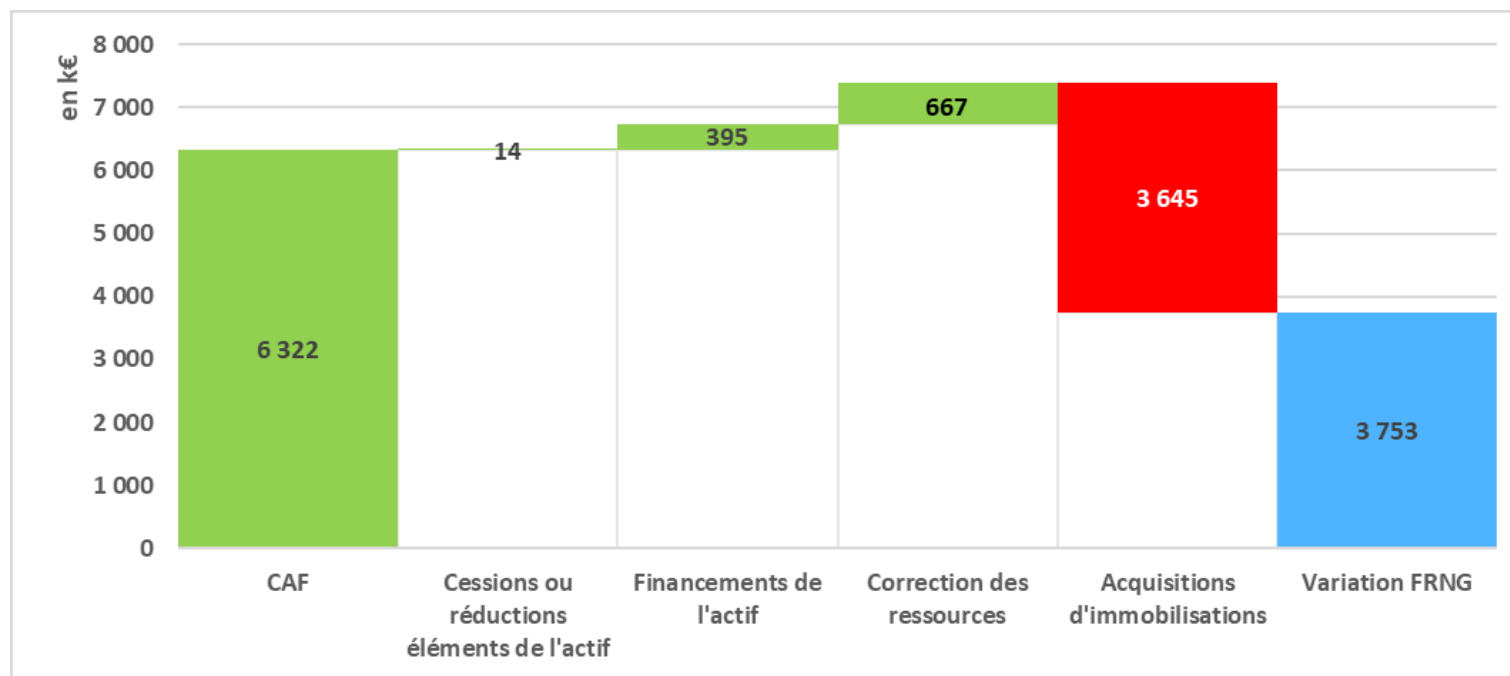
## B. La variation du fonds de roulement

### Cf. Annexe VIII

Le tableau de financement des emplois durables permet d'apprécier les cycles de financement et d'investissement. Il met en lumière les opérations qui ont contribué à l'évolution du patrimoine et fait apparaître les **flux de trésorerie potentiels** qui permettent d'expliquer la variation du fonds de roulement.

En 2019, la capacité d'autofinancement et les financements externes de l'actif représentent, respectivement, 85 % et 5 % des ressources stables.

L'équilibre « emplois-ressources » se traduit par un apport au fonds de roulement d'un montant de 3 753 k€ (contre 1 980 € en 2018). Cette variation du fonds de roulement (FRNG) peut être représentée schématiquement de la manière suivante :



La variation du fonds de roulement s'explique, principalement, par les éléments suivants :

- le niveau de la capacité d'autofinancement (CAF), qui bénéficie notamment de l'évolution favorable du chiffre d'affaires ((+) 537 k€, dont (+) 399 k€ au titre de la formation continue) et du produit de la CVEC ((+) 644 k€);
- des corrections de ressources « exceptionnelles » qui ont été comptabilisés au titre de la CVEC et des droits d'inscription, via le compte de report à nouveau, pour un montant total de 667 k€ (cf. paragraphe II. A. 1.).
- le report en 2020 de charges ou acquisitions d'immobilisations engagées en 2019 dont le montant total peut être évalué à 1 026 k€ (cf. paragraphe V. B.) ;<sup>12</sup>
- le report en 2020, d'opérations immobilières prévues en 2019 (extension et façades/aménagements extérieurs de l'IUT de Lens).<sup>12</sup>

Pour mémoire, le montant des acquisitions d'immobilisations était voisin de 6 356 k€ en 2018.

Cette variation s'est traduite par un abondement de la trésorerie de 3 839 k€ et une augmentation du besoin en fonds de roulement de 87 k€ (cf. **Annexe IX**).

---

<sup>12</sup> Information fournie par la direction des affaires financières – dont 846 k€ au titre des acquisitions d'immobilisations

## C. Le besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement correspond au besoin de financement lié au fonctionnement courant de l'Université, c'est-à-dire à la différence entre ses dettes et ses créances, l'université ne tenant pas de comptabilité de stocks.

Les dettes fournisseurs en attente de paiement excédant les créances clients en attente d'encaissement, le besoin en fonds de roulement (BFR) au 31 décembre 2019 est négatif à hauteur de (-) 4 672 k€.

L'activité courante de l'Université génère donc un excédent de financement qui abonde le fonds de roulement.

En k€

<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>2 019</b>	<b>PASSIF CIRCULANT</b>		<b>2 019</b>
<b>Créances d'exploitation</b>			<b>Dettes d'exploitation</b>		
- Stocks bruts			- Dettes fournisseurs, comptes rattachés		2 053
- Avances, acompte sur commandes	11		- Avances et acomptes reçus sur commandes clients		1 751
- Clients, comptes rattachés bruts	2 577		- Autres dettes d'exploitation		6 758
- Autres créances d'exploitation	4 370				
<b>Créances hors exploitation</b>			<b>Dettes hors exploitation</b>		
- Créances diverses	1		- Dettes diverses		1 023
- Charges constatées d'avance	59		- Produits constatés d'avance		105
<b>Total II</b>	<b>7 018</b>		<b>Total II</b>		<b>11 690</b>
			<b>RESSOURCE EN FONDS DE ROULEMENT</b>		
			<b>(-) 4 672</b>		

## D. La trésorerie

### 1. La détermination de la trésorerie

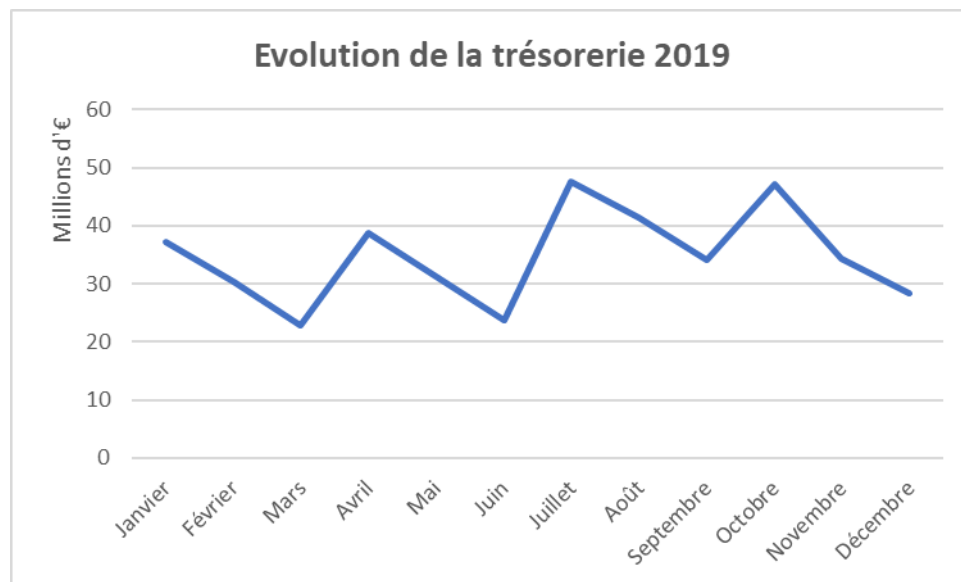
L'excédent de financement constaté *supra* constitue une ressource de trésorerie qui, ajoutée au fonds de roulement, détermine le montant de la trésorerie.

La trésorerie permet d'établir l'équilibre entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement.

En k€

Ressources stables	147 910
Emplois stables (actif immobilisé brut)	124 120
<b>Fonds de roulement net global (a)</b>	<b>23 790</b>
Passif circulant	11 690
Actif circulant	7 018
<b>Ressource en fonds de roulement (b)</b>	<b>4 672</b>
<b>Trésorerie (a) + (b)</b>	<b>28 462</b>

## 2. L'évolution de la trésorerie



La trésorerie de l'Université s'établit à 28 462 k€ au 31 décembre 2019, en progression de 15 % par rapport à 2018.

Elle permet à l'établissement d'assurer dès le début 2020 le paiement des dettes de l'exercice 2019 ainsi que celles du nouvel exercice.

La courbe de trésorerie est très marquée par les fluctuations liées aux dates d'encaissements des acomptes sur la subvention pour charges de service public du ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (encaissement en particulier d'acomptes de 21 159 k€ en janvier, de 21 159 k€ en avril, de 29 623 k€ en juillet et de 12 692 k€ en octobre). Il est signalé également que le montant de la paie du mois d'octobre (6 206 k€) n'a été débité du compte de dépôt de fonds au Trésor que le 21/11/2019. Fin mars, la trésorerie atteint son point bas, soit 22 857 k€.

## E. Conclusion

En 2019, la progression des produits est plus marquée que celle des charges, sous l'effet, en particulier, de la croissance du chiffre d'affaires et des produits de la fiscalité affectée.

Le résultat patrimonial permet de dégager une capacité d'autofinancement de bon niveau, tout comme en 2018.

Le fonds de roulement et la trésorerie de l'Université sont structurellement et largement positifs et le montant des « engagements hors bilan souscrits » ne remet pas en cause ce constat.

La structure financière de l'Université est extrêmement solide. Elle permet d'envisager une poursuite d'activité avec, à *minima*, le même niveau de service, la mise en œuvre d'opérations immobilières et d'actions structurantes pour l'établissement.

## VII. Annexes

### Annexe I

Université d'Artois Année 2019		<b>Tableau des Provisions et Dépréciations</b>			
Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations (Dotations de l'exercice)	Diminutions (Reprises de l'exercice)	Provisions à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées					
Provisions pour risques et charges	<b>577 514,87</b>	<b>456 413,51</b>	<b>-577 514,87</b>	<b>456 413,51</b>	
15110000 Provisions pour litiges	18 000,00	0,00	-18 000,00	0,00	
15820000 Provisions pour CET	399 269,40	456 413,51	-399 269,40	456 413,51	
15870000 Prov alloc perte d'emploi indemnités licenciement	160 245,47	0,00	-160 245,47	0,00	
Dépréciations	<b>802 288,49</b>	<b>4 872 060,23</b>	<b>-33 718,48</b>	<b>5 640 630,24</b>	
29131570 Dépré- Construction bâtiment admin/com acquis	77 000,00	0,00	0,00	77 000,00	
29610000 Dépréciations des titres de participation	0,00	4 853 177,33	0,00	4 853 177,33	
49110000 Dépréciations des comptes de tiers	724 847,39	18 376,90	-33 466,48	709 757,81	
49120000 Dépréciations des comptes de tiers	441,10	506,00	-252,00	695,10	
<b>TOTAL</b>	<b>1 379 803,36</b>	<b>5 328 473,74</b>	<b>-611 233,35</b>	<b>6 097 043,75</b>	

## Annexe II

Université d'Artois Année 2019		Tableau des immobilisations				
Rubriques et postes	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
		Par virement de poste	Acquisitions/ mises à disposition/ transferts	Par virement de Poste	Cessions / Mises au rebut	
Immobilisations Incorporelles	1 280 817,57	0,00	36 045,33	0,00	-146 551,84	1 170 311,06
20531000 Logiciels acquis ou sous-traités	1 280 817,57	0,00	36 045,33	0,00	-146 551,84	1 170 311,06
Immobilisations Corporelles	148 661 686,88	971 136,85	63 256 581,83	- 2 965,55	-91 926 344,68	120 960 095,33
21126000 Terrains aménagés mad	22 633 070,00	0,00	6 260 637,00	0,00	-22 633 070,00	6 260 637,00
21217000 Agencement terrain nus	40 050,79	0,00	0,00	0,00	-40 050,79	0,00
21227000 Agencement terrains acquis	179 466,19	0,00	0,00	0,00	-179 466,19	0,00
21270000 Agencem terrains sites naturels	13 457,76	32 893,50	0,00	0,00	0,00	46 351,26
21315600 Construction bâtiments mad	53 729 465,00	0,00	53 899 770,00	0,00	-53 729 465,00	53 899 770,00
21315700 Construction bâtiments acquis	25 099 485,48	0,00	0,00	0,00	-1 609 778,08	23 489 707,40
21355600 Construction bâtiments mad	0,00	852 475,51	756 368,93	- 2 965,55	0,00	1 605 878,89
21355700 Construction agencement acquis	15 869 330,16	11 367,84	147 233,41	0,00	-10 342 937,90	5 684 993,51
21511700 Installations complexes acquis	1 198 994,70	0,00	73 682,98	0,00	-60 132,84	1 212 544,84
21547000 Matériel acquis	9 447 476,08	74 400,00	665 687,24	0,00	-897 252,64	9 290 310,68
21557000 Outillage acquis TEC	251 044,91	0,00	75 129,43	0,00	-4 149,69	322 024,65
21567000 Matériel d'enseignement	4 464 887,51	0,00	19 202,87	0,00	-239 689,80	4 244 400,58
21577000 Agencem & aménag mat acquis	7 953,40	0,00	0,00	0,00	0,00	7 953,40
21600000 Collections	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
21817000 Install génér, agnct acquis	579 925,47	0,00	0,00	0,00	0,00	579 925,47
21827000 Matériel de transport acquis	703 590,39	0,00	99 305,62	0,00	-86 472,88	716 423,13
21831700 Matériel de bureau acquis	296 676,63	0,00	0,00	0,00	-209 923,74	86 752,89
21832700 Matériel informatique acquis	8 275 128,46	0,00	1 031 442,15	0,00	-843 280,99	8 463 289,62
21847000 Mobilier acquis	3 361 982,48	0,00	57 113,45	0,00	-1 009 411,39	2 409 684,54
21887000 Matériels divers acquis	2 507 701,47	0,00	171 008,75	0,00	-41 262,75	2 637 447,47
Immobilisations mises en concession						
Immobilisations corporelles en cours	2 352 281,58	0,00	538 184,77	-968 171,30	-25 815,76	1 896 479,29
23110000 Immobilisations en cours	0,00	0,00	32 893,50	- 32 893,50	0,00	0,00
23130000 Immobilisations en cours	2 326 465,82	0,00	460 897,40	-935 277,80	0,00	1 852 085,42
23180000 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23810000 Av vers immo corporelles	25 815,76	0,00	44 393,87	0,00	- 25 815,76	44 393,87
Immobilisations Corporelles (Biens Vivants)						
Participations et créances rattachées à des participations	77 000,00	0,00	53,00	0,00	0,00	77 053,00
26110000 Titres-actions	0,00	0,00	53,00	0,00	0,00	53,00
26180000 Titres-autres	77 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 000,00
Autres immobilisations financières	17 358,07	0,00	2 700,00		-3 814,22	16 243,85
27430000 Prêts au personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	-2 300,00	400,00
27510000 Dépôts	1 754,33	0,00	0,00	0,00	-1 514,22	240,11
27550000 Cautionnements	15 603,74	0,00	0,00	0,00	0,00	15 603,74
<b>TOTAL</b>	<b>152 389 144,10</b>	<b>971 136,85</b>	<b>63 833 564,93</b>	<b>-971 136,85</b>	<b>-92 102 526,50</b>	<b>124 120 182,53</b>



## Annexe III

Université d'Artois Année 2019	<b>Tableau des durées d'amortissement</b>	
<b>Comptes</b>	<b>Libellé</b>	<b>Durée d'amortissements en annuité</b>
20531000	Logiciels	3
20532000	Logiciels créés	3
20580000	Autres concessions, brevets, licences, marques et valeurs similaires	5
21217000	Agencements et aménagements de terrains acquis	10
21227000	Agencements et aménagements de terrains aménagés acquis	10
21256000	Agencements et aménagements de terrains bâtis reçus en dotation ou en affectation	20
21356000	Installations générales, agencements, aménagements des constructions affectées ou remises en dotation	20
21357000	Installations générales, agencements, aménagements des constructions acquises	20
21358000	Autres installations générales, agencements, aménagements des autres constructions	20
21457000	Installations générales, agencements, aménagements des constructions sur sol d'autrui	20
21517000	Installations techniques complexes acquises	10
21537000	Matériel scientifique acquis	10
21557000	Outillages acquis	5
21567000	Matériels d'enseignement acquis	10
21577000	Agencements et aménagements du matériel et outillage acquis	10
21617000	Collections de documentation	10
21817000	Installations générales, agencements, aménagements divers	20
21827000	Matériel de transport acquis	5
21837000	Matériel de bureau acquis	5
21838000	Autre matériel de bureau	5
21847000	Mobilier	10
21877000	Matériel informatique	5
21878000	Autre matériel informatique	5
21887000	Matériel divers	10

Comptes	Libellé	Durée d'amortissements en annuité
21126000	Terrains aménagés reçus en dotation ou en affectation	0
21316000	Bâtiments affectés ou remis en dotation (détail en fin de liste)	
21317000	Bâtiments acquis (détail en fin de liste)	
	Bâtiments de la catégorie A:	
	Structure 57%	50
	Couverture 8%	25
	Agencement intérieur 15%	15
	Menuiseries extérieures 4%	15
	Fluides 16%	15
	Bâtiments de la catégorie B:	
	Structure 55%	50
	Couverture 6%	25
	Agencement intérieur 15%	15
	Menuiseries extérieures 8%	15
	Fluides 16%	15
	Bâtiments de la catégorie C:	
	Structure 48%	50
	Couverture 8%	25
	Agencement intérieur 15%	15
	Menuiseries extérieures 4%	15
	Fluides 25%	15
	Bâtiments de la catégorie D:	
	Structure 46%	50
	Couverture 6%	25
	Agencement intérieur 15%	15
	Menuiseries extérieures 8%	15
	Fluides 25%	15

## Annexe IV

Université d'Artois Année 2019		Tableau des Amortissements			
Rubriques et postes		Cumulés au début de l'exercice	Augmentation (Dotations de l'exercice hors dotations liées aux éléments de l'actif sortis)	Diminution (amortissements afférents aux éléments de l'actif sortis+ régularisations amortis N-1)	Cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations Incorporelles		1 180 978,32	59 363,67	145 976,99	1 094 365,00
20531000	Logiciels acquis ou sous-traités	1 180 978,32	59 363,67	145 976,99	1 094 365,00
Immobilisations Corporelles		54 525 247,02	16 023 587,81	26 120 628,43	44 428 206,40
21126000	Terrains aménagés mad	0,00	0,00	0,00	0,00
21217000	Agencement terrain nus	33 073,83	0,00	33 073,83	0,00
21227000	Agencement terrains acquis	130 849,33	0,00	130 849,33	0,00
21270000	Agencement terrains sites naturels	136,81	4 635,13	0,00	4 771,94
21315600	Construction bâtiments mad	19 364 927,30	13 205 507,32	19 364 927,30	13 205 507,32
21315700	Construction bâtiments acquis	10 173 409,04	2 798,92	682 890,94	9 493 317,02
21355600	Construction agencements mad	0,00	53 863,13	0,00	53 863,13
21355700	Construction agencements acquis	2 952 551,87	279 984,34	2 554 926,01	677 610,20
21511700	Installations complexes acquis	941 985,26	89 344,07	60 132,84	971 196,49
21547000	Matériel acquis	5 208 422,20	830 021,52	874 420,15	5 164 023,57
21557000	Outillage acquis TEC	108 775,10	36 449,70	4 149,69	141 075,11
21567000	Matériel d'enseignement acquis	3 920 744,57	163 256,35	233 828,18	3 850 172,74
21577000	Agencems & aménag mat acquis	7 953,40	0,00	0,00	7 953,40
21600000	Collections	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
21817000	Install génér agnct acquis	520 825,42	10 641,62	0,00	531 467,04
21827000	Matériel de transport acquis	560 556,28	66 856,76	86 472,88	540 940,16
21831700	Matériel de bureau acquis	282 694,54	4 784,32	209 923,74	77 555,12
21832700	Matériel informatique	5 899 016,10	992 370,44	840 004,68	6 051 381,86
21847000	Mobilier acquis	3 070 744,33	74 248,13	1 009 411,39	2 135 581,07
21887000	Matériels divers acquis	1 346 581,64	208 826,06	35 617,47	1 519 790,23
Immobilisations mises en concession					
Immobilisations corporelles en cours		0,00			
23110000	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
23130000	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
23180000	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations Corporelles (Biens Vivants)					
Participa. et créances rattachées à des participations					
Autres immobilisations financières					
<b>Total</b>		<b>55 706 225,34</b>	<b>16 082 951,48</b>	<b>26 266 605,42</b>	<b>45 522 571,40</b>

## Annexe V

Université d'Artois Année 2019	Tableau des financements de l'actif						
Rubriques et postes	Cumul net au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions			Cumul net à la fin de l'exercice
		Financements reçus	Financements reconstitués suite à la reprise de la dépréciation de l'actif financé	Reprise suite à l'amortissement de l'actif financé	Reprise suite à la dépréciation de l'actif financé	Reprise suite à la cession ou mise au rebut de l'actif financé	
<b>FINANCEMENTS DE L'ACTIF PAR L'ÉTAT</b>	<b>70 325 030,13</b>	<b>60 166 407,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 891 653,82</b>	<b>0,00</b>	<b>-83 788 319,45</b>	<b>52 594 771,50</b>
Financements non rattachés à des actifs déterminés							
Financements rattachés à des actifs déterminés	70 325 030,13	60 166 407,00	0,00	5 891 653,82	0,00	-83 788 319,45	52 594 771,50
- Contrepartie et financement des actifs mis à disposition des établissements	56 997 607,70	60 160 407,00	0,00	6 159 419,98	0,00	-76 362 353,00	46 954 899,68
- Contrepartie et financement des actifs remis en pleine propriété							
- Financement des autres actifs :	13 327 422,43	6 000,00	0,00	-267 766,16	0,00	-7 425 784,45	5 639 871,82
État	13 327 422,43	6 000,00	0,00	-267 766,16	0,00	-7 425 784,45	5 639 871,82
Agence nationale de la recherche (ANR) - IA							
Autres							
<b>FINANCEMENTS DE L'ACTIF PAR DES TIERS AUTRES QUE L'ÉTAT</b>	<b>1 860 971,44</b>	<b>389 287,54</b>	<b>0,00</b>	<b>-381 284,86</b>	<b>0,00</b>	<b>-6 329,56</b>	<b>1 862 644,56</b>
Financements non rattachés à des actifs déterminés	577 287,22	-385 728,82	0,00	0,00	0,00	0,00	191 558,40
- Régions							
- Départements							
- Autres	577 287,22	-385 728,82	0,00	0,00	0,00	0,00	191 558,40
Financements rattachés à des actifs déterminés	1 283 684,22	775 016,36	0,00	-381 284,86	0,00	-6 329,56	1 671 086,16
- Régions	221 930,91	21 608,55	0,00	-78 421,69	0,00	-5 698,94	159 418,83
- Départements	2 215,21	0,00	0,00	-2 215,21	0,00	0,00	
- Communes et groupements de Communes							
- Autres collectivités et établissements publics							
- Union Européenne	342 205,06	59 652,41	0,00	-133 125,63	0,00	0,00	268 731,84
- Autres organismes	0,00	4 942,01	0,00	-3 850,07	0,00	0,00	1 091,94
- Autres	717 333,04	688 813,39	0,00	-163 672,26	0,00	-630,62	1 241 843,55
<b>TOTAUX</b>	<b>72 186 001,57</b>	<b>60 555 694,54</b>	<b>0,00</b>	<b>5 510 368,96</b>	<b>0,00</b>	<b>-83 794 649,01</b>	<b>54 457 416,06</b>

## Annexe VI

Université d'Artois Année 2019		Echéances des créances et dettes à la clôture d'exercice						
		Degré de liquidité de l'actif				Degré d'exigibilité du passif		
CREANCES	Montant brut au bilan	Echéances à moins un an	Echéances à plus un an (A) (B)	DETTES	Montant brut au bilan	Ech. à moins un an	Ech. à plus un an ( C) (D) ( E)	Ech. à plus cinq ans (F)
<b>Créances de l'actif immobilisé:</b>				<b>Dettes financières:</b>				
Créances rattachées à des participations	77 053,00	0,00	77 053,00	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêts	400,00	400,00	0,00	Emprunts souscrits auprès des des établissements financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres créances immobilisées	15 843,85	0,00	15 843,85	Dettes financières et autres emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Créances de l'actif circulant :</b>				<b>Dettes non financières :</b>				
Créances sur des entités publiques	4 357 999,16	3 738 678,87	619 320,29	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 492 102,90	2 492 102,90	0,00	0,00
Créances clients et comptes rattachés	2 577 266,26	2 577 266,26	0,00	Dettes fiscales et sociales	4 563 683,81	4 563 683,81	0,00	0,00
Créances sur les redevables (produit de la fiscalité affectée)	0,00	0,00	0,00	Avances et acomptes reçus	3 099 859,51	2 013 844,30	757 697,21	328 318,00
Avances et acomptes versés sur commande	11 350,74	11 350,74	0,00	Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers	475 133,00	266 568,00	208 565,00	0,00
<b>Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers</b>								
Créances sur les autres débiteurs	12 432,46	12 432,46	0,00	Autres dettes non financières	954 218,08	954 218,08	0,00	0,00
Charges constatées d'avance	59 005,20	59 005,20	0,00	Produits constatés d'avance	105 594,56	105 594,56	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>7 111 350,67</b>	<b>6 399 133,53</b>	<b>712 217,14</b>	<b>TOTAL</b>	<b>11 690 591,86</b>	<b>10 396 011,65</b>	<b>966 262,21</b>	<b>328 318,00</b>

(A) participations IFMAS et SATT NORD (B) Dépôts et cautionnements versés (C) Retenues de garantie sur marchés (D) Comptes 4191 et 4419 (E) Compte 46751 (F) Avances PIA3

## Annexe VII

Université d'Artois Année 2019		TABLEAU DES ADMISSIONS EN NON-VALEUR ET REMISES GRACIEUSES PRONONCEES EN 2019				
Date	Compte Client/ Fournisseur	Montant admission en non-valeur	Montant remise gracieuse	Décisionnaire	Compte d'imputation	Texte
07/05/2019	clt 6252	126,00 €		Président	41600000	HERLEM CELIA FRAIS D'INSCRIPT° 17/18 REJETS PRLVTS
07/05/2019	clt 6095	126,00 €		Président	41600000	BRIOUAL JESSICA FRAIS D'INSCRIPT° 17/18 REJETS PRLVTS
07/05/2019	clt 5692	63,08 €		Président	51173000	ENGONE Jeannot FACT 210028840 REJET CHQ
07/05/2019	clt 3032	18,30 €		Président	41110000	SIA HABITAT FE 210027232 RSDL
07/05/2019	clt 141	0,01 €		Président	41110000	FORCO MARCQ EN BAROEUL ECART/REGLT
13/05/2019	fourn 5006719	0,02 €		Président	46300000	EN NAHLI LAILA ECART/PAIE OCTOBRE 2018
13/05/2019	fourn 5011668	0,01 €		Président	46300000	CARON CELINE ECART/PAIE NOVEMBRE 2018
21/05/2019	clt 997	1 178,21 €		C.A. du 03/05/2019	41600000	
		1 636,40 €				HESTIM FACT 210022447 PROCEDURE EXEQUATUR INOPPORTUNE
		21 017,88 €				HESTIM FACT 210025567 PROCEDURE EXEQUATUR INOPPORTUNE
09/10/2019	fourn 5000504	3,32 €		Président	46300000	DZIADEK JULIEN ECART/PAIE AVRIL 2019
09/10/2019	fourn 5014686	0,01 €		Président	46300000	LUCK ALAN ERICKSON ECART/PAIE AVRIL 2019
09/10/2019	fourn 14608	0,01 €		Président	46300000	TCHAMO LEUSSA ECART/PAIE AVRIL 2019
09/10/2019	clt 6158	81,00 €		Président	41600000	DECKY FRAIS D'INSCRIPTION 18/19 REJET CB
09/10/2019	clt 5200	409,89 €		Président	41600000	MUCCI ROGER RSDL INDU PAIE DEC 2015
09/10/2019	clt 7030	112,00 €		Président	41600000	BA KOUDY FRAIS D'INSCRIPT° 18/19 REJETS PRLVTS
09/10/2019	clt 5259	112,00 €		Président	41600000	JAMAI ACHRAF FRAIS D'INSCRIPT° 18/19 REJETS PRLVTS
09/10/2019	clt 7371	189,10 €		Président	41600000	ETS LUCIEN NOYON FACT 210028808
09/10/2019	clt 5831	178,15 €		Président	41600000	WOJTYNIAK FANNY RSDL INDU PAIE AVRIL 2016
25/11/2019	FCU		810,00 €	Président	41110000	ADENIS NICOLAS FACT 210030654 REMSE GRACIEUSE
12/12/2019	6721	1 139,93 €		C.A. du 29/11/2019	41600000	TRAVERSI BRUNO RSDL INDU PAIE JUIN 2012
16/12/2019	7247	197,00 €		Président	41600000	GOUEMAND CLAIRE FRAIS INSCRIPT° 18/19 REJETS CB
16/12/2019	7075	112,00 €		Président	41600000	BERNARD CLEMENT FRAIS INSCRIPT° 18/19 REJETS CB
<b>TOTAL</b>		26 700,32 €	810,00 €			
		<b>27 510,32 €</b>				

## Annexe VIII

Université d'Artois Année 2019		<b>Tableau de financement (partie I)</b>			
<b>EMPLOIS</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>	<b>RESSOURCES</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
			<b>Capacité d'autofinancement de l'exercice</b>	<b>6 321 555,80</b>	<b>6 060 424,99</b>
<b>Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé</b>	<b>3 645 442,17</b>	<b>6 355 560,11</b>	<b>Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé</b>	<b>13 701,25</b>	<b>1 300,00</b>
Immobilisations incorporelles	36 045,33	39 832,40	Cessions d'immobilisations	11 787,03	
Immobilisations corporelles	3 608 543,84	6 315 727,71			
Immobilisations financières	853,00		Cessions ou réductions d'immobilisations financières	1 914,22	1 300,00
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices</b>			<b>Augmentation des fonds propres</b>	<b>1 062 861,44</b>	<b>2 274 106,49</b>
<b>Réduction de capitaux propres</b>			Augmentation de dotations		
			Augmentation des autres fonds propres	395 287,54	1 582 698,32
<b>Remboursement de dettes financières</b>			Correction Ressources (report à nouveau) <sup>13</sup>	667 573,90	691 408,17
			<b>Augmentation des dettes financières</b>		
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>3 645 442,17</b>	<b>6 355 560,11</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>7 398 118,49</b>	<b>8 335 831,48</b>
Variation du fonds de roulement net global (ressource nette)	<b>3 752 676,32</b>	<b>1 980 271,37</b>	Variation du fonds de roulement net global (emploi net)		

<sup>13</sup> Au titre de cette rubrique, seules sont retenues les opérations qui ont pour contrepartie un compte de classe 4, c'est-à-dire les opérations qui ont généré ou qui vont générer un flux de trésorerie

## Annexe IX

Université d'Artois Année 2019		Tableau de financement (partie II)			
Variation du fonds de roulement net global		2019			2018
		Besoins (1)	Dégagement (2)	Solde (2-1)	Solde
<b>VARIATIONS "EXPLOITATION"</b>					
Variation des actifs d'exploitation :					
Stock et en cours	0,00	0,00			
Avances et acomptes versés sur commandes	6 819,30	0,00			
Créances client comptes rattachés et autres créances d'exploitation (a)	0,00	228 919,97			
Variation des dettes d'exploitation :					
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	357 777,34	0,00			
Dettes fournisseurs comptes rattachés et autres dettes d'exploitation (b)	0,00	1 049 081,66			
<b>TOTAUX</b>	<b>364 596,64</b>	<b>1 278 001,63</b>			
<b>A. Variation nette "Exploitation" (c)</b>			913 404,99	-806 162,84	
<b>VARIATIONS "HORS EXPLOITATION"</b>					
Variation des autres débiteurs (a) (d)					
	0,00	720 540,84			
Variation des autres créditeurs (b)					
	1 547 198,20	0,00			
<b>TOTAUX</b>	<b>1 547 198,20</b>				
<b>B. Variation nette "Hors exploitation" (c)</b>			-826 657,36	-287 868,46	
<b>TOTAL (A+B)</b>					
<b>Besoin de l'exercice en fonds de roulement</b>			0,00	1 094 031,30	
Ou					
<b>Dégagement net de fonds de roulement dans l'exercice</b>			86 747,63	0,00	
<b>VARIATIONS "TRESORERIE"</b>					
Variation des disponibilités					
	3 839 338,78	0,00			
Variation des concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque					
	85,17	0,00			
<b>TOTAUX</b>	<b>3 839 423,95</b>	<b>0,00</b>			
<b>c. Variation Nette "Trésorerie" (c)</b>			-3 839 423,95	-886 240,07	
<b>VARIATIONS DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL TOTAL (A+B+C)</b>					
<b>Emploi Net</b>			<b>3 752 676,32</b>	<b>1 980 271,37</b>	
Ou					
<b>Ressource nette</b>			0,00	0,00	

- (a) Y compris charges constatées d'avance selon leur affectation à l'exploitation ou non  
(b) Y compris produits constatés d'avance selon leur affectation à l'exploitation ou non  
(c) Les montants sont affectés du signe + lorsque les dégagements l'emportent sur les besoins et du signe - dans le cas contraire  
(d) Y compris valeurs mobilières de placement



## VIII. Annexe X - Rapport de l'agent comptable sur la correction de la valorisation du patrimoine immobilier

### I° Rappel historique

Le patrimoine immobilier de l'université a été valorisé au 1<sup>er</sup> janvier 2011, dans les conditions indiquées dans un rapport de l'agent comptable produit en annexe du compte financier 2011.

Cette valorisation est intervenue sur la base d'une évaluation réalisée début 2010 par le cabinet Deloitte, en sous-traitance de France Domaine.

Une seconde évaluation du patrimoine immobilier a été réalisée par France Domaine (Direction de l'Immobilier de l'Etat) dans le courant du premier trimestre 2016.

Des écarts significatifs entre les deux évaluations ont été constatés dans le recensement des surfaces non bâties et la valorisation des bâtiments et terrains.

Evaluation des surfaces (en m<sup>2</sup>) :

Site	Deloitte	France Domaine	Ecart
<b>ARRAS</b>	<b>95 797</b>	<b>58 588</b>	<b>37 209</b>
BETHUNE	84 247	103 162	-18 915
DOUAI	15 561	14 158	1 403
<b>LENS</b>	<b>154 746</b>	<b>84 110</b>	<b>70 636</b>
LIEVIN	13 388	13 388	0
<b>Total</b>	<b>363 739</b>	<b>273 406</b>	<b>90 333</b>

Valorisation des immobilisations (en €) :

	Deloitte	France Domaine	Ecart
Bâtiments	68 943 242	78 321 444	-9 378 202
Terrains	22 661 359	10 445 863	12 215 496
<b>Total</b>	<b>91 604 601</b>	<b>88 767 307</b>	<b>2 837 294</b>

La seconde évaluation du patrimoine immobilier (évaluation France Domaine (DIE)) étant plus récente que la première, l'opération de correction du patrimoine immobilier conduite en 2019 a été réalisée sur le fondement de cette seconde évaluation.

## II° Description de la méthodologie

L'opération de correction de la valorisation du patrimoine immobilier a été effectuée conformément aux dispositions du guide « Comptabilisation des biens immobiliers - Directives relatives à la régularisation des omissions » publié par la DGFIP en octobre 2009, en respectant en premier lieu le principe selon lequel les biens immobilisés doivent être comptabilisés à l'actif du bilan dès lors que l'université en assure le contrôle (cf. également l'instruction n° 06-007 M9 du 23 janvier 2006 sur les passifs, actifs, amortissements et dépréciations des actifs).

Le respect du critère du contrôle a pu être établi au vu des conventions d'utilisation temporaires des biens que l'université a signées avec l'Etat, en application du décret n° 2008-1248 du 1er décembre 2008 relatif à l'utilisation des immeubles domaniaux par les services de l'État et ses établissements publics.

Un travail indispensable de réconciliation de l'inventaire physique des immobilisations et de la comptabilité ayant été conduit au préalable, l'opération de correction n'a porté que sur les seuls biens qui n'étaient pas comptabilisés en 2011, les biens qui étaient alors correctement comptabilisés, quant à eux, restant inscrits dans les comptes pour leur coût historique. Par ailleurs, les acquisitions qui étaient comptabilisées en 2011 et qui n'ont pu être affectées à des immobilisations, ont été sorties du bilan.

Cette opération ne s'est pas limitée à l'actif immobilisé du bilan ; au passif, la valorisation des financements rattachés aux biens pour lesquels une nouvelle valeur a été enregistrée a été corrigée également.

Au final, les écarts de valorisation constatés, à l'actif comme au passif, ont été imputés au compte « report à nouveau » (cf. paragraphe III° Synthèse des écritures comptables).

Au-delà du respect des principes réglementaires précités, l'opération a été réalisée également sur la base des postulats suivants :

### 1- Valorisation des actifs

La nouvelle valeur brute des immobilisations (et des financements d'actif associés) a été comptabilisée à la date du 01/01/2019, avec effet rétroactif au 01/01/2016. En effet, les travaux d'évaluation ont été réalisés dans le courant du 1er trimestre 2016, sur la base de références d'évaluation (références "de marché") proches de la date du 1er janvier 2016.

Cette solution a permis en outre de valoriser à l'actif les dépenses ultérieures sur immobilisations réalisées en 2016.

L'évaluation de chaque bien réalisée par France Domaine constituant une « valeur de marché », cette valeur de marché est devenue la nouvelle valeur brute comptable du bien, quand bien même cette valeur intègre « l'usure économique » du bien.

De fait, seuls les amortissements 2016, 2017 et 2018 relatifs à ces biens ont été corrigés, avec effet rétroactif, les amortissements se rapportant aux années antérieures étant sortis de l'actif, tout comme la valeur brute originelle des immobilisations correspondantes.

## **2- Composants**

La valeur d'expertise de France Domaine en 2016 étant une valeur globale par bâtiment, cette valeur a été répartie par composant, en gardant le même poids relatif par composant que précédemment.

## **3- Durées d'amortissement**

Le rapport d'expertise de France Domaine prenant en compte « l'usure économique » des biens, la durée d'amortissement de l'ensemble des immobilisations concernées a été maintenue et ces immobilisations sont amorties sur la durée d'amortissement résiduelle au 01/01/2016, sur la base de la nouvelle valeur brute comptable.

## **4- TVA**

La nouvelle valorisation des immobilisations a été établie, en valeur de marché, c'est à dire « hors TVA ».

## **5- Travaux antérieurs à l'évaluation et travaux non rattachés à un immeuble déterminé**

Les travaux se rapportant aux immobilisations, réalisés antérieurement à l'évaluation, ainsi que les travaux non rattachés à un immeuble déterminé ont été sortis de l'actif.

La valeur brute totale des travaux qui n'ont pu être rattachés à un immeuble, faute d'éléments de localisation suffisants, s'élève à 290 276,31 € (cf. tableau au paragraphe VI° - lignes « travaux Arras multisites » et « travaux non affectés »).

## **6- Immobilisations comptabilisées au compte 213156**

Ces immobilisations ont été valorisées conformément à l'évaluation de 2016 de la Direction de l'Immobilier de l'Etat (DIE). Les travaux d'agencement et d'aménagement relatifs à ces immobilisations et réalisés après le 31/12/2015, aujourd'hui comptabilisés au compte 213557, seront reclassés dès que possible au compte 213556.

## **7- Immobilisation "Béthune IUT plateau technique" comptabilisée au compte 213157**

La DIE ayant réalisé une évaluation "globale" de l'IUT de Béthune, l'immobilisation "Béthune IUT plateau technique" a été sortie de l'actif et l'ensemble des bâtiments de l'IUT a été valorisé au compte 213156, au regard de l'évaluation de 2016 réalisée par la DIE.

## 8- Autres immobilisations comptabilisées au compte 213157

L'évaluation de la DIE n'a pas été retenue, dans la mesure où les travaux ont été financés par l'Etat et non pas fait l'objet d'une « mise à disposition ». La valorisation antérieure de ces immobilisations a donc été maintenue.

## 9- Dépréciation des immobilisations

Pour ce qui concerne les bâtiments comptabilisés au compte 213157 et travaux d'aménagement afférents comptabilisés au compte 213557, une dépréciation des immobilisations a été comptabilisée lorsque l'évaluation de France Domaine était inférieure à la valeur historique (VNC) formée par la somme des opérations comptabilisées aux comptes 213157 et 213557. Pour chacune des immobilisations concernées, une « dépréciation » a été constatée dans le module de gestion des immobilisations de Sifac, **par le biais d'un amortissement non planifié**, l'intégralité des dépréciations (représentant la somme totale de 4 853 177,33 € au 31/12/2019), y compris les dépréciations relatives aux immobilisations répertoriées au compte 213557, étant comptabilisée au compte 2913157, par mesure de simplification.

Les avantages et inconvénients de cette solution sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Avantages	Inconvénients
Meilleure lisibilité de la fiche "Immobilisation" de chacun des bâtiments concernés (présence d'un amortissement non planifié représentant une dépréciation, reprise du financement rattaché à l'immobilisation suite à cette dépréciation et VNC traduisant une réalité économique)	En 2019, nécessité de contrepasser les écritures d'amortissements enregistrées dans Sifac au titre des dépréciations (amortissements non planifiés = crédit du compte 28X) et comptabilisation des dépréciations des bâtiments au compte 29X
Plan d'amortissement corrigé pour l'avenir (plan d'amortissement établi sur la base de la nouvelle VNC, conformément aux normes comptables)	En 2019, nécessité également de comptabiliser une reprise sur le report à nouveau créditeur de la quote-part de financement rattaché à l'immobilisation, consécutive à la dépréciation (au prorata du taux de financement) = crédit compte 1349X pour le montant des dépréciations
	A compter de 2019, le tableau des amortissements généré par Sifac, qui est à produire au sein de l'annexe des comptes, comportera des données erronées. En effet, ce tableau intégrera des « amortissements » correspondant en fait à des dépréciations. Chaque année, les montants qui figurent dans les colonnes "cumulés au début de l'exercice" et "cumulés à la fin de l'exercice" du tableau seront à corriger, pour ce qui concerne les lignes "213157 constructions bâtiments acquis", "Immobilisations corporelles" et "Total".

### III° Description d'une correction type

L'opération de correction de la valeur brute comptable de chaque immobilisation et du financement associé a été réalisée selon les séquences suivantes :

- 1- Entrée de la nouvelle valeur brute comptable de l'immobilisation ;
- 2- Comptabilisation de l'amortissement sur la base de la nouvelle valeur, pour les années 2016, 2017 et 2018<sup>14</sup> ;
- 3- Sortie de l'ancienne valeur brute de l'immobilisation ;
- 4- Sortie des amortissements pratiqués jusqu'au 31/12/2018 ;
- 5- Sortie de la valeur brute des travaux ultérieurs comptabilisés sur l'immobilisation jusqu'au 31/12/2015 ;
- 6- Sortie des amortissements relatifs aux travaux ultérieurs, pratiqués jusqu'au 31/12/2018 ;
- 7- Entrée de la nouvelle valeur brute du financement rattaché à l'immobilisation ;
- 8- Comptabilisation de la reprise du financement rattaché à l'immobilisation sur la base de la nouvelle valeur, pour les années 2016, 2017 et 2018 ;
- 9- Sortie de l'ancienne valeur du financement rattaché à l'immobilisation ;
- 10- Sortie des reprises du financement rattaché à l'immobilisation pratiquées jusqu'au 31/12/2018 ;
- 11- Le cas échéant, sortie de l'ancienne valeur du financement rattaché aux immobilisations ultérieures ;
- 12- Le cas échéant, sortie des reprises du financement rattaché aux immobilisations ultérieures pratiquées jusqu'au 31/12/2018 ;
- 13- Transfert des écarts constatés au compte de report à nouveau (débitaire ou créditeur selon le cas).

---

<sup>14</sup> La valeur des immobilisations fixée par France Domaine étant une valeur nette comptable (valeur de marché), les amortissements concernant les années 2016 et antérieures n'ont pas été comptabilisés, le plan d'amortissement de ces immobilisations se poursuivant pour leur durée résiduelle à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

#### IV° Synthèse des écritures comptables (annexe n°3 du guide de la DGFIP d'octobre 2009)

Les mouvements comptables induits par l'opération de correction sont résumés dans le tableau ci-dessous :

Compte n°	Avant correction		Corrections		Après correction	
	Solde débiteur	Solde créditeur	au débit	au crédit	Solde débiteur	Solde créditeur
104110	0,00	76 362 535,00	76 362 535,00	60 160 407,00	0,00	60 160 407,00
104131	0,00	31 793 285,29	5 142 726,59	0,00	0,00	26 650 558,70
104910	19 364 927,30	0,00	9 904 130,48	19 364 927,30	9 904 130,48	0,00
104931	18 465 862,86	0,00	3 570 461,56	1 690 420,82	20 345 903,60	0,00
110000	0,00	713 664,70	0,00	16 927 306,34	0,00	17 640 971,04
119000	9 948 085,33	0,00	22 765 069,94	0,00	32 713 155,27	0,00
134180	0,00	861 806,25	630,62	0,00	0,00	861 175,63
134980	144 473,21	0,00		222,09	144 251,12	0,00
211260	22 633 070,00	0,00	6 260 637,00	22 633 070,00	6 260 637,00	0,00
212170	40 050,79			40 050,79	0,00	0,00
212270	179 466,19	0,00	0,00	179 466,19	0,00	0,00
212700	13 457,76	0,00	0,00	0,00	13 457,76	0,00
213156	53 729 465,00	0,00	53 899 770,00	53 729 465,00	53 899 770,00	0,00
213157	25 099 485,48	0,00	0,00	1 609 778,08	23 489 707,40	0,00
213557	15 869 330,16	0,00	0,00	10 342 937,90	5 526 392,26	0,00
281217	0,00	33 073,83	33 073,83		0,00	0,00
281227	0,00	130 849,33	130 849,33	0,00	0,00	0,00
281270	0,00	136,81	0,00	0,00	0,00	136,81
2813156	0,00	19 364 927,30	19 364 927,30	9 904 130,48	0,00	9 904 130,48
2813157	0,00	10 173 409,04	5 536 068,27	4 090 446,62	0,00	8 727 787,39
2813557	0,00	2 952 551,87	2 554 926,02	0,00	0,00	397 625,85
2913157	0,00	0,00	0,00	4 853 177,33	0,00	4 853 177,33
<b>TOTAL</b>	<b>165 487 674,08</b>	<b>142 386 239,42</b>	<b>205 525 805,94</b>	<b>205 525 805,94</b>	<b>152 297 404,89</b>	<b>129 195 970,23</b>
date: <b>01/01/2019</b>	observations: selon valeurs France Domaine au 01/01/2016					

## V° Impacts comptables de l'opération de correction de la valorisation du patrimoine immobilier

### 1- Impacts sur le haut de bilan

L'opération s'est traduite par une diminution des fonds propres et de l'actif net immobilisé de 19 602 k€, dont 4 853 k€ au titre des dépréciations d'immobilisations.

Pour mémoire, entre 2018 et 2019, la variation totale des fonds propres observée est de (-) 19 050 k€ (cf. paragraphe III. F.) et la variation de l'actif net immobilisé s'élève à (-) 22 938 k€ (cf. bilan).

### 2- Impacts sur le compte de résultat

Pour les immobilisations comptabilisées dans les comptes 212X et 213X, les impacts sur le compte de résultat sont repris dans le tableau ci-dessous, étant précisé qu'aucun plan d'amortissement de ces immobilisations n'est arrivé à son terme en 2018 :

Exercice	Comptes 212X		Comptes 213X		Impact (en €)
	Amortissements	Reprises de financement	Amortissements	Reprises de financement	
2018	20 157,20	0,00	3 833 605,74	3 069 130,58	(-) 784 632,36
2019	1 345,98	0,00	4 343 206,65	3 897 084,66	(-) 447 467,97
				<b>Variation</b>	(+) 337 164,39

L'opération de correction de la valorisation du patrimoine immobilier a abouti à une majoration du résultat comptable de 337 k€, cette évolution favorable s'expliquant notamment par la régression du poste « Constructions » (comptes 213X), après correction (soit (-) 11 782 k€).

**VI° Tableau de synthèse du rapprochement de l'inventaire physique (Evaluation France Domaine) et la comptabilité (SIFAC)  
(annexes n°1 et n° 2 du guide de la DGFIP d'octobre 2009)**

LIBELLE IMMOBILISATION		Date de l'acte (mise à disposition ou mise en service)	Libellé nature des droits	EVALUATION France Domaine au 01/01/2016	SIFAC AU 01/01/2019				SIFAC-FINANCEMENT DES TRAVAUX AU 01/01/2019				SIFAC-AUTRES FINANCEMENTS AU 01/01/2019	
					SITUATION COMPTABLE		213557-TRAVAUX		104131	104931	134180	134918	104131	104931
					VAL BRUTE	VNC	VAL BRUTE	VNC						
ARRAS	TERRAIN	14/11/2014	Mise à disposition	1 055 000,00	18 201 430,00	18 201 430,00	703260,6	437607,19	166 583,49	-136 171,41	0,00	0,00	0,00	0,00
LENS IUT	TERRAIN	14/11/2014	Mise à disposition	968 000,00	1 076 400,00	1 076 400,00	0	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
BETHUNE	TERRAIN	14/11/2014	Mise à disposition	1 934 287,00	1 660 800,00	1 660 800,00	192496,6	112604,73	102 289,49	-52 120,11	0,00	0,00	0,00	0,00
DOUAI	TERRAIN	14/11/2014	Mise à disposition	1 500 000,00	311 220,00	311 220,00	80051,17	68022,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LENS FAC SC	TERRAIN	14/11/2014	Mise à disposition	443 350,00	1 115 460,00	1 115 460,00	49741,28	39513,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LIEVIN	TERRAIN	14/11/2014	Mise à disposition	360 000,00	267 760,00	267 760,00	23482,83	7032,01	18 322,39	-15 294,32	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>COMPTE 211260-TERRAINS</b>				<b>6 260 637,00</b>	<b>22 633 070,00</b>	<b>22 633 070,00</b>	<b>1 049 032,48</b>	<b>664 779,43</b>	<b>287 195,37</b>	<b>-203 585,84</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
ARRAS SIEGE	BAT A	14/11/2014	Mise à disposition	1 113 000,00	1 340 375,00	865 078,02	25 458,88	7 354,24	25 458,88	-18 104,64	0,00	0,00	0,00	0,00
ARRAS AGENCE CPTABLE	BAT B	14/11/2014	Mise à disposition	411 000,00	557 051,00	359 520,72	9 860,52	6 278,89	1 718,66	-518,16	0,00	0,00	0,00	0,00
ARRAS LOGEMENT AC	BAT B1	14/11/2014	Mise à disposition	121 000,00	149 385,00	98 384,97	7 411,54	4 768,77	4 251,52	-1 938,05	0,00	0,00	0,00	0,00
ARRAS LETTRES ARTS	BAT C1	14/11/2014	Mise à disposition	1 811 000,00	2 209 036,00	1 425 711,78	50 139,34	33 257,84	5 097,36	-1 536,88	0,00	0,00	0,00	0,00
ARRAS HIST GEO	BAT C2	14/11/2014	Mise à disposition	1 121 000,00	1 269 857,00	819 565,66	12 122,14	8 566,44	8 076,59	-2 435,12	0,00	0,00	0,00	0,00
ARRAS LANGUES	BAT D	14/11/2014	Mise à disposition	1 052 000,00	1 445 207,00	932 736,55	68 624,83	49 850,71	4 270,92	-1 287,72	0,00	0,00	0,00	0,00
ARRAS AMPHI	BAT E	14/11/2014	Mise à disposition	683 000,00	1 530 609,00	987 855,03	8 031,28	4 007,41	8 031,28	-4 023,87	0,00	0,00	0,00	0,00
ARRAS EGASS	BAT F	14/11/2014	Mise à disposition	2 066 000,00	3 362 420,00	2 170 105,85	189 475,64	122 052,42	8 324,15	-2 509,77	0,00	0,00	0,00	0,00
ARRAS IMPRIM/INFO	BAT G	14/11/2014	Mise à disposition	991 000,00	1 137 864,00	734 377,46	59 699,85	38 254,24	11 948,04	-8 460,01	0,00	0,00	0,00	0,00
ARRAS REL INTERNAT,	BAT H	14/11/2014	Mise à disposition	475 000,00	815 068,00	526 044,90	3 923,48	3 138,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ARRAS DIV PATRIMOINE	BAT J	14/11/2014	Mise à disposition	439 000,00	797 837,00	514 924,18	52 796,30	28 876,64	32 886,39	-16 573,36	0,00	0,00	0,00	0,00
ARRAS BIBLIO	BAT L	14/11/2014	Mise à disposition	2 737 000,00	4 193 935,00	2 706 765,66	92 012,53	75 459,62	10 262,27	-3 689,76	0,00	0,00	0,00	0,00
ARRAS SPORTS	BAT O	14/11/2014	Mise à disposition	932 000,00	593 274,00	382 899,03	1 911,35	450,07	1 911,35	-1 461,28	0,00	0,00	0,00	0,00
ARRAS LOGT	LOGT	14/11/2014	Mise à disposition	113 000,00	66 830,00	44 014,26	51 912,21	14 832,07	51 912,21	-37 080,14	0,00	0,00	0,00	0,00
LENS IUT BAT RECH	BAT RECH	14/11/2014	Mise à disposition	95 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LENS IUT ENSEIGNEMENT	BAT ENS	14/11/2014	Mise à disposition	4 320 000,00	5 898 863,00	3 884 991,17	490 117,24	366 526,27	72 218,02	-16 577,31	0,00	0,00	0,00	0,00
LENS IUT LOGEMENT	LOGT	14/11/2014	Mise à disposition	104 000,00	243 996,00	160 695,76	4 262,14	3 415,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
BETHUNE FSA	BAT FSA	19/12/2016	Mise à disposition	5 203 760,00	8 153 964,00	5 061 980,20	178 772,79	128 029,69	41 946,01	-15 876,57	0,00	0,00	0,00	0,00
BETHUNE HAZEBROUCK	BAT HAZ	19/12/2016	Mise à disposition	1 327 260,00	1 530 144,00	1 007 752,86	30 398,23	22 640,09	10 728,00	-3 162,56	0,00	0,00	0,00	0,00
BETHUNE BIBLIO	BIBLIO	19/12/2016	Mise à disposition	731 630,00	1 416 411,00	914 151,66	39 221,85	33 235,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
BETHUNE SALLE SPORTS	SPORTS	19/12/2016	Mise à disposition	733 500,00	638 564,00	412 129,27	15 257,02	10 415,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
BETHUNE IUT	ENS	19/12/2016	Mise à disposition	12 855 620,00	3 483 604,00	2 162 621,37	4 902 679,32	3 766 034,20	2 880 673,38	-599 255,49	630,62	-222,09	0,00	0,00
DOUAI	DOUAI	09/12/2013	Mise à disposition	4 500 000,00	7 577 556,00	4 890 554,64	74 374,78	57 547,64	24 413,75	-8 763,79	0,00	0,00	0,00	0,00
LENS FAC SCIENCES	BAT B	14/12/2014	Mise à disposition	7 848 000,00	1 604 179,00	995 874,33	2 141 823,11	1 803 771,08	30 952,73	-8 365,77	0,00	0,00	0,00	0,00
LENS FAC SCIENCES	BAT A	14/12/2014	Mise à disposition	1 993 000,00	3 700 176,00	2 297 069,28	13 385,77	10 376,72	6 375,88	-1 844,62	0,00	0,00	0,00	0,00
LENS FAC SCIENCES	LOGT	14/12/2014	Mise à disposition	123 000,00	13 260,00	8 733,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>COMPTE 213156- BAT MIS A DISPO</b>				<b>53 899 770,00</b>	<b>53 729 465,00</b>	<b>34 364 537,70</b>	<b>8 523 672,14</b>	<b>6 599 139,38</b>	<b>3 241 457,39</b>	<b>-753 464,87</b>	<b>630,62</b>	<b>-222,09</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>



LIBELLE IMMOBILISATION		Date de l'acte (mise à disposition ou mise en service)	Libellé nature des droits	EVALUATION France Domaine au 01/01/2016	SIFAC AU 01/01/2019				SIFAC-FINANCEMENT DES TRAVAUX AU 01/01/2019				SIFAC-AUTRES FINANCEMENTS AU 01/01/2019	
					SITUATION COMPTABLE		213557-TRAVAUX		104131	104931	134180	134918	104131	104931
					VAL BRUTE	VNC	VAL BRUTE	VNC						
ARRAS BAT ARTS	BAT K	01/01/2004	Acquisition	1 867 000,00	4 543 867,79	2 034 768,55	73 118,68	42 596,69	40 833,14	-23 943,40	0,00	0,00	4 543 867,79	-2 509 099,24
ARRAS ETUDIANT	BAT M	01/01/2007	Acquisition	965 000,00	2 130 291,38	1 205 851,41	183 659,36	145 729,06	2 039,18	-614,82	0,00	0,00	2 130 291,38	-924 439,97
ARRAS RECHERCHE	BAT I	01/09/2011	Acquisition	1 014 000,00	3 021 248,29	2 148 200,25	16 621,70	3 660,26	7 622,45	-7 622,45	0,00	0,00	3 021 248,29	-873 048,45
ARRAS RECHERCHE	BAT I à sortir	22/11/2012	Acquisition	0,00	77 789,51	59 064,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 751,71	-10 970,73
LIEVIN ext	STAPS EXT	01/01/2006	Acquisition	1 145 000,00	3 520 993,45	2 049 793,26	5 106,43	3 690,04	0,00	0,00	0,00	0,00	3 520 993,45	-1 471 200,19
LIEVIN	STAPS	01/01/2004	Acquisition	2 995 000,00	3 498 108,43	1 638 224,01	126 344,18	64 160,98	62 148,39	-46 938,41	0,00	0,00	3 498 108,43	-1 859 884,42
LIEVIN	STAPS APRES 2016	24/04/2017	Acquisition	0,00	2 593 256,54	2 420 678,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LENS UCCS	UCCS	01/01/2001	Acquisition	864 000,00	1 433 617,87	490 061,17	45 700,88	3 165,94	45 700,88	-42 534,94	0,00	0,00	1 433 617,87	-943 556,70
LENS IUT FC	FC	01/01/2007	Acquisition	1 044 000,00	1 170 223,43	681 261,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
BETH IUT TECH	à sortir	01/01/2011	Acquisition	0	1 008 521,19	702 468,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	909 000,00	-252 974,58
LENS FAC SC GARDES	GARDES	15/09/2014	Acquisition	611 000,00	1 010 399,05	846 360,27	13 878,10	11 794,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LENS IUT LOCAL ASSO	LOC ASSO	19/01/2015	Acquisition	310 000,00	567 701,17	483 991,00	15 527,64	13 093,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DIVERS TRAVAUX ANTERIEURS A 2016	A sortir		Acquisition		523 467,38	165 353,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	476 233,79	-339 413,32
<b>COMPTE 213157-BAT ACQUIS</b>				<b>10 815 000,00</b>	<b>25 099 485,48</b>	<b>14 926 076,44</b>	<b>479 956,97</b>	<b>287 890,96</b>	<b>158 344,04</b>	<b>-121 654,02</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>19 592 112,71</b>	<b>-9 184 587,60</b>
COMPTE 212170- AGENC TERRAINS	ANT 2016 à sortir		Acquisition	0,00	40 050,79	6 976,96	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
COMPTE 212270-AGENC TERRAINS	ANT 2016 à sortir		Acquisition	0,00	179 466,19	48 616,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
COMPTE 212700-AGENC TERRAINS	APRES 2016		Acquisition	0,00	13 457,76	13 320,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
COMPTE 213557- Divers travaux	APRES 2016		Acquisition				5 526 392,26	5 128 766,40	199 743,91	-18 019,72	26 094,49	-429,60	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>				<b>70 975 407,00</b>	<b>101 694 995,22</b>	<b>71 992 598,91</b>	<b>15 579 053,85</b>	<b>12 680 576,17</b>	<b>3 886 740,71</b>	<b>-1 096 724,45</b>	<b>26 725,11</b>	<b>-651,69</b>	<b>19 592 112,71</b>	<b>-9 184 587,60</b>
Travaux ARRAS MULTISITES	A sortir		Acquisition				277 751,39	228 736,46	11 744,29	-8 357,46	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers travaux NON AFFECTES	A sortir		Acquisition				12 524,92	7 465,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Montants non réconciliés avec l'inventaire physique</b>							<b>290 276,31</b>	<b>236 202,12</b>	<b>11 744,29</b>	<b>-8 357,46</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>70 975 407,00</b>	<b>101 694 995,22</b>	<b>71 992 598,91</b>	<b>15 869 330,16</b>	<b>12 916 778,29</b>	<b>3 898 485,00</b>	<b>-1 105 081,91</b>	<b>26 725,11</b>	<b>-651,69</b>	<b>19 592 112,71</b>	<b>-9 184 587,60</b>

**VII ° Tableau présentant, bien par bien, les situations avant et après correction  
(annexe n° 2 du guide de la DGFIP d'octobre 2009)**

COMPTE	ARRAS BAT A SIEGE- Mis à disposition					
	AVANT CORRECTION		CORRECTION		APRES CORRECTION	
	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT
2131560	1 340 375,00	0,00	1 113 000,00	1 340 375,00	1 113 000,00	0,00
2813156	0,00	475 296,98	475 296,98	196 971,71	0,00	196 971,71
1041100	0,00	1 340 375,00	1 340 375,00	1 113 000,00	0,00	1 113 000,00
1049100	475 296,98	0,00	196 971,73	475 296,98	196 971,73	0,00
2135570	25 458,88	0,00	0,00	25 458,88	0,00	0,00
2813557	0,00	18 104,65	18 104,65	0,00	0,00	0,00
1041310	0,00	25 458,88	25 458,88	0,00	0,00	0,00
1049310	18 104,63	0,00	0,00	18 104,63	0,00	0,00
1341800	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1349180	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1190000	0,00	0,00	204 325,93	0,00	204 325,93	0,00
1100000	0,00	0,00	0,00	204 325,97	0,00	204 325,97
<b>TOTAUX</b>	<b>1 859 235,49</b>	<b>1 859 235,51</b>	<b>3 373 533,17</b>	<b>3 373 533,17</b>	<b>1 514 297,66</b>	<b>1 514 297,68</b>

COMPTE	ARRAS BAT C1 LETTRES - Mis à disposition					
	AVANT CORRECTION		CORRECTION		APRES CORRECTION	
	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT
2131560	2 209 036,00	0,00	1 811 000,00	2 209 036,00	1 811 000,00	0,00
2813156	0,00	783 324,22	783 324,22	320 499,34	0,00	320 499,34
1041100	0,00	2 209 036,00	2 209 036,00	1 811 000,00	0,00	1 811 000,00
1049100	783 324,22	0,00	320 499,34	783 324,22	320 499,34	0,00
2135570	50 139,34	0,00	0,00	50 139,34	0,00	0,00
2813557	0,00	16 881,51	16 881,51	0,00	0,00	0,00
1041310	0,00	5 097,36	5 097,36	0,00	0,00	0,00
1049310	1 536,89	0,00	0,00	1 536,89	0,00	0,00
1341800	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1349180	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1190000	0,00	0,00	353 757,18	0,00	353 757,18	0,00
1100000	0,00	0,00	0,00	324 059,82	0,00	324 059,82
<b>TOTAUX</b>	<b>3 044 036,45</b>	<b>3 014 339,09</b>	<b>5 499 595,61</b>	<b>5 499 595,61</b>	<b>2 485 256,52</b>	<b>2 455 559,16</b>

COMPTE	ARRAS BAT B COMPTABLE DAF - Mis à disposition					
	AVANT CORRECTION		CORRECTION		APRES CORRECTION	
	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT
2131560	557 051,00	0,00	411 000,00	557 051,00	411 000,00	0,00
2813156	0,00	197 530,28	197 530,28	72 736,19	0,00	72 736,19
1041100	0,00	557 051,00	557 051,00	411 000,00	0,00	411 000,00
1049100	197 530,28	0,00	72 736,19	197 530,28	72 736,19	0,00
2135570	9 860,52	0,00	0,00	9 860,52	0,00	0,00
2813557	0,00	3 581,63	3 581,63	0,00	0,00	0,00
1041310	0,00	1 718,66	1 718,66	0,00	0,00	0,00
1049310	518,16	0,00	0,00	518,16	0,00	0,00
1341800	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1349180	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1190000	0,00	0,00	79 015,08	0,00	79 015,08	0,00
1100000	0,00	0,00	0,00	73 936,69	0,00	73 936,69
<b>TOTAUX</b>	<b>764 959,96</b>	<b>759 881,57</b>	<b>1 322 632,84</b>	<b>1 322 632,84</b>	<b>562 751,27</b>	<b>557 672,88</b>

COMPTE	ARRAS BAT B1 - Mis à disposition					
	AVANT CORRECTION		CORRECTION		APRES CORRECTION	
	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT
2131560	149 385,00	0,00	121 000,00	149 385,00	121 000,00	0,00
2813156	0,00	51 000,03	51 000,03	20 347,59	0,00	20 347,59
1041100	0,00	149 385,00	149 385,00	121 000,00	0,00	121 000,00
1049100	51 000,03	0,00	20 347,59	51 000,03	20 347,59	0,00
2135570	7 411,54	0,00	0,00	7 411,54	0,00	0,00
2813557	0,00	2 642,77	2 642,77	0,00	0,00	0,00
1041310	0,00	4 251,52	4 251,52	0,00	0,00	0,00
1049310	1 938,05	0,00	0,00	1 938,05	0,00	0,00
1341800	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1349180	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1190000	0,00	0,00	25 116,36	0,00	25 116,36	0,00
1100000	0,00	0,00	0,00	22 661,06	0,00	22 661,06
<b>TOTAUX</b>	<b>209 734,62</b>	<b>207 279,32</b>	<b>373 743,27</b>	<b>373 743,27</b>	<b>166 463,95</b>	<b>164 008,65</b>

ARRAS BAT C2 HIST GEO - Mis à disposition						
COMPTE	AVANT CORRECTION		CORRECTION		APRES CORRECTION	
	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT
2131560	1 269 857,00	0,00	1 121 000,00	1 269 857,00	1 121 000,00	0,00
2813156	0,00	450 291,34	450 291,34	198 387,49	0,00	198 387,49
1041100	0,00	1 269 857,00	1 269 857,00	1 121 000,00	0,00	1 121 000,00
1049100	450 291,34	0,00	198 387,49	450 291,34	198 387,49	0,00
2135570	12 122,14	0,00	0,00	12 122,14	0,00	0,00
2813557	0,00	3 555,70	3 555,70	0,00	0,00	0,00
1041310	0,00	8 076,59	8 076,59	0,00	0,00	0,00
1049310	2 435,12	0,00	0,00	2 435,12	0,00	0,00
1341800	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1349180	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1190000	0,00	0,00	206 953,93	0,00	206 953,93	0,00
1100000	0,00	0,00	0,00	204 028,96	0,00	204 028,96
<b>TOTAUX</b>	<b>1 734 705,60</b>	<b>1 731 780,63</b>	<b>3 258 122,05</b>	<b>3 258 122,05</b>	<b>1 526 341,42</b>	<b>1 523 416,45</b>

ARRAS BAT D LANGUES - Mis à disposition						
COMPTE	AVANT CORRECTION		CORRECTION		APRES CORRECTION	
	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT
2131560	1 445 207,00	0,00	1 052 000,00	1 445 207,00	1 052 000,00	0,00
2813156	0,00	512 470,45	512 470,45	186 176,32	0,00	186 176,32
1041100	0,00	1 445 207,00	1 445 207,00	1 052 000,00	0,00	1 052 000,00
1049100	512 470,45	0,00	186 176,32	512 470,45	186 176,32	0,00
2135570	68 624,83	0,00	0,00	68 624,83	0,00	0,00
2813557	0,00	18 774,12	18 774,12	0,00	0,00	0,00
1041310	0,00	4 270,92	4 270,92	0,00	0,00	0,00
1049310	1 287,72	0,00	0,00	1 287,72	0,00	0,00
1341800	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1349180	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1190000	0,00	0,00	236 027,03	0,00	236 027,03	0,00
1100000	0,00	0,00	0,00	189 159,52	0,00	189 159,52
<b>TOTAUX</b>	<b>2 027 590,00</b>	<b>1 980 722,49</b>	<b>3 454 925,84</b>	<b>3 454 925,84</b>	<b>1 474 203,35</b>	<b>1 427 335,84</b>

ARRAS BAT E AMPHI - Mis à disposition						
COMPTE	AVANT CORRECTION		CORRECTION		APRES CORRECTION	
	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT
2131560	1 530 609,00	0,00	683 000,00	1 530 609,00	683 000,00	0,00
2813156	0,00	542 753,97	542 753,97	120 873,03	0,00	120 873,03
1041100	0,00	1 530 609,00	1 530 609,00	683 000,00	0,00	683 000,00
1049100	542 753,97	0,00	120 873,03	542 753,97	120 873,03	0,00
2135570	8 031,28	0,00	0,00	8 031,28	0,00	0,00
2813557	0,00	4 023,87	4 023,87	0,00	0,00	0,00
1041310	0,00	8 031,28	8 031,28	0,00	0,00	0,00
1049310	4 023,87	0,00	0,00	4 023,87	0,00	0,00
1341800	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1349180	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1190000	0,00	0,00	124 880,44	0,00	124 880,44	0,00
1100000	0,00	0,00	0,00	124 880,44	0,00	124 880,44
<b>TOTAUX</b>	<b>2 085 418,12</b>	<b>2 085 418,12</b>	<b>3 014 171,59</b>	<b>3 014 171,59</b>	<b>928 753,47</b>	<b>928 753,47</b>

ARRAS BAT F EGASS - Mis à disposition						
COMPTE	AVANT CORRECTION		CORRECTION		APRES CORRECTION	
	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT
2131560	3 362 420,00	0,00	2 066 000,00	3 362 420,00	2 066 000,00	0,00
2813156	0,00	1 192 314,15	1 192 314,15	365 627,62	0,00	365 627,62
1041100	0,00	3 362 420,00	3 362 420,00	2 066 000,00	0,00	2 066 000,00
1049100	1 192 314,15	0,00	365 627,62	1 192 314,15	365 627,62	0,00
2135570	189 475,64	0,00	0,00	189 475,64	0,00	0,00
2813557	0,00	67 423,22	67 423,22	0,00	0,00	0,00
1041310	0,00	8 324,15	8 324,15	0,00	0,00	0,00
1049310	2 509,77	0,00	0,00	2 509,77	0,00	0,00
1341800	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1349180	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1190000	0,00	0,00	487 680,04	0,00	487 680,04	0,00
1100000	0,00	0,00	0,00	371 442,00	0,00	371 442,00
<b>TOTAUX</b>	<b>4 746 719,56</b>	<b>4 630 481,52</b>	<b>7 549 789,18</b>	<b>7 549 789,18</b>	<b>2 919 307,66</b>	<b>2 803 069,62</b>

ARRAS BAT G IMPR ET DSI - Mis à disposition						
COMPTE	AVANT CORRECTION		CORRECTION		APRES CORRECTION	
	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT
2131560	1 137 864,00	0,00	991 000,00	1 137 864,00	991 000,00	0,00
2813156	0,00	403 486,54	403 486,54	175 380,91	0,00	175 380,91
1041100	0,00	1 137 864,00	1 137 864,00	991 000,00	0,00	991 000,00
1049100	403 486,54	0,00	175 380,91	403 486,54	175 380,91	0,00
2135570	59 699,85	0,00	0,00	59 699,85	0,00	0,00
2813557	0,00	21 445,61	21 445,61	0,00	0,00	0,00
1041310	0,00	11 948,04	11 948,04	0,00	0,00	0,00
1049310	8 460,01	0,00	0,00	8 460,01	0,00	0,00
1341800	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1349180	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1190000	0,00	0,00	213 635,15	0,00	213 635,15	0,00
1100000	0,00	0,00	0,00	178 868,94	0,00	178 868,94
<b>TOTAUX</b>	<b>1 609 510,40</b>	<b>1 574 744,19</b>	<b>2 954 760,25</b>	<b>2 954 760,25</b>	<b>1 380 016,06</b>	<b>1 345 249,85</b>

ARRAS BAT H REL INTERNATIONALE - Mis à disposition						
COMPTE	AVANT CORRECTION		CORRECTION		APRES CORRECTION	
	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT
2131560	815 068,00	0,00	475 000,00	815 068,00	475 000,00	0,00
2813156	0,00	289 023,10	289 023,10	84 062,51	0,00	84 062,51
1041100	0,00	815 068,00	815 068,00	475 000,00	0,00	475 000,00
1049100	289 023,10	0,00	84 062,50	289 023,10	84 062,50	0,00
2135570	3 923,48	0,00	0,00	3 923,48	0,00	0,00
2813557	0,00	785,23	785,23	0,00	0,00	0,00
1041310	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1049310	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1341800	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1349180	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1190000	0,00	0,00	87 200,76	0,00	87 200,76	0,00
1100000	0,00	0,00	0,00	84 062,50	0,00	84 062,50
<b>TOTAUX</b>	<b>1 108 014,58</b>	<b>1 104 876,33</b>	<b>1 751 139,59</b>	<b>1 751 139,59</b>	<b>646 263,26</b>	<b>643 125,01</b>

ARRAS BAT J DIV PATRIMOINE - Mis à disposition						
COMPTE	AVANT CORRECTION		CORRECTION		APRES CORRECTION	
	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT
2131560	797 837,00	0,00	439 000,00	797 837,00	439 000,00	0,00
2813156	0,00	282 912,82	282 912,82	77 691,38	0,00	77 691,38
1041100	0,00	797 837,00	797 837,00	439 000,00	0,00	439 000,00
1049100	282 912,82	0,00	77 691,37	282 912,82	77 691,37	0,00
2135570	52 796,30	0,00	0,00	52 796,30	0,00	0,00
2813557	0,00	23 919,66	23 919,66	0,00	0,00	0,00
1041310	0,00	32 886,39	32 886,39	0,00	0,00	0,00
1049310	16 573,36	0,00	0,00	16 573,36	0,00	0,00
1341800	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1349180	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1190000	0,00	0,00	106 568,02	0,00	106 568,02	0,00
1100000	0,00	0,00	0,00	94 004,40	0,00	94 004,40
<b>TOTAUX</b>	<b>1 150 119,48</b>	<b>1 137 555,87</b>	<b>1 760 815,26</b>	<b>1 760 815,26</b>	<b>623 259,39</b>	<b>610 695,78</b>

ARRAS BAT L BIBLIOTHEQUE - Mis à disposition						
COMPTE	AVANT CORRECTION		CORRECTION		APRES CORRECTION	
	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT
2131560	4 193 935,00	0,00	2 737 000,00	4 193 935,00	2 737 000,00	0,00
2813156	0,00	1 487 169,34	1 487 169,34	484 376,97	0,00	484 376,97
1041100	0,00	4 193 935,00	4 193 935,00	2 737 000,00	0,00	2 737 000,00
1049100	1 487 169,34	0,00	484 376,97	1 487 169,34	484 376,97	0,00
2135570	92 012,53	0,00	0,00	92 012,53	0,00	0,00
2813557	0,00	16 552,91	16 552,91	0,00	0,00	0,00
1041310	0,00	10 262,27	10 262,27	0,00	0,00	0,00
1049310	3 689,76	0,00	0,00	3 689,76	0,00	0,00
1341800	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1349180	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1190000	0,00	0,00	559 836,59	0,00	559 836,59	0,00
1100000	0,00	0,00	0,00	490 949,48	0,00	490 949,48
<b>TOTAUX</b>	<b>5 776 806,63</b>	<b>5 707 919,52</b>	<b>9 489 133,08</b>	<b>9 489 133,08</b>	<b>3 781 213,56</b>	<b>3 712 326,45</b>

ARRAS BAT O SALLE SPORTS - Mis à disposition						
COMPTE	AVANT CORRECTION		CORRECTION		APRES CORRECTION	
	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT
2131560	593 274,00	0,00	932 000,00	593 274,00	932 000,00	0,00
2813156	0,00	210 374,97	210 374,97	164 939,47	0,00	164 939,47
1041100	0,00	593 274,00	593 274,00	932 000,00	0,00	932 000,00
1049100	210 374,97	0,00	164 939,48	210 374,97	164 939,48	0,00
2135570	1 911,35	0,00	0,00	1 911,35	0,00	0,00
2813557	0,00	1 461,28	1 461,28	0,00	0,00	0,00
1041310	0,00	1 911,35	1 911,35	0,00	0,00	0,00
1049310	1 461,28	0,00	0,00	1 461,28	0,00	0,00
1341800	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1349180	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1190000	0,00	0,00	165 389,54	0,00	165 389,54	0,00
1100000	0,00	0,00	0,00	165 389,55	0,00	165 389,55
<b>TOTAUX</b>	<b>807 021,60</b>	<b>807 021,60</b>	<b>2 069 350,62</b>	<b>2 069 350,62</b>	<b>1 262 329,02</b>	<b>1 262 329,02</b>

ARRAS LOGEMENT - Mis à disposition						
COMPTE	AVANT CORRECTION		CORRECTION		APRES CORRECTION	
	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT
2131560	66 830,00	0,00	113 000,00	66 830,00	113 000,00	0,00
2813156	0,00	22 815,74	22 815,74	19 002,29	0,00	19 002,29
1041100	0,00	66 830,00	66 830,00	113 000,00	0,00	113 000,00
1049100	22 815,74	0,00	19 002,29	22 815,74	19 002,29	0,00
2135570	51 912,21	0,00	0,00	51 912,21	0,00	0,00
2813557	0,00	37 080,14	37 080,14	0,00	0,00	0,00
1041310	0,00	51 912,21	51 912,21	0,00	0,00	0,00
1049310	37 080,14	0,00	0,00	37 080,14	0,00	0,00
1341800	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1349180	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1190000	0,00	0,00	33 834,36	0,00	33 834,36	0,00
1100000	0,00	0,00	0,00	33 834,36	0,00	33 834,36
<b>TOTAUX</b>	<b>178 638,09</b>	<b>178 638,09</b>	<b>344 474,74</b>	<b>344 474,74</b>	<b>165 836,65</b>	<b>165 836,65</b>

LENS IUT BAT ENSEIG - Mis à disposition						
COMPTE	AVANT CORRECTION		CORRECTION		APRES CORRECTION	
	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT
2131560	5 898 863,00	0,00	4 320 000,00	5 898 863,00	4 320 000,00	0,00
2813156	0,00	2 013 871,83	2 013 871,83	726 459,33	0,00	726 459,33
1041100	0,00	5 898 863,00	5 898 863,00	4 320 000,00	0,00	4 320 000,00
1049100	2 013 871,83	0,00	726 459,33	2 013 871,83	726 459,33	0,00
2135570	490 117,24	0,00	0,00	490 117,24	0,00	0,00
2813557	0,00	123 590,97	123 590,97	0,00	0,00	0,00
1041310	0,00	72 218,02	72 218,02	0,00	0,00	0,00
1049310	16 577,31	0,00	0,00	16 577,31	0,00	0,00
1341800	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1349180	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1190000	0,00	0,00	1 092 985,60	0,00	1 092 985,60	0,00
1100000	0,00	0,00	0,00	782 100,04	0,00	782 100,04
<b>TOTAUX</b>	<b>8 419 429,38</b>	<b>8 108 543,82</b>	<b>14 247 988,75</b>	<b>14 247 988,75</b>	<b>6 139 444,93</b>	<b>5 828 559,37</b>

LENS IUT BAT RECHERCHE - Mis à disposition						
COMPTE	AVANT CORRECTION		CORRECTION		APRES CORRECTION	
	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT
2131560	0,00	0,00	95 000,00	0,00	95 000,00	0,00
2813156	0,00	0,00	0,00	15 975,37	0,00	15 975,37
1041100	0,00	0,00	0,00	95 000,00	0,00	95 000,00
1049100	0,00	0,00	15 975,38	0,00	15 975,38	0,00
2135570	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2813557	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1041310	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1049310	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1341800	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1349180	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1190000	0,00	0,00	15 975,37	0,00	15 975,37	0,00
1100000	0,00	0,00	0,00	15 975,38	0,00	15 975,38
<b>TOTAUX</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>126 950,75</b>	<b>126 950,75</b>	<b>126 950,75</b>	<b>126 950,75</b>

LENS IUT LOGEMENT - Mis à disposition						
COMPTE	AVANT CORRECTION		CORRECTION		APRES CORRECTION	
	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT
2131560	243 996,00	0,00	104 000,00	243 996,00	104 000,00	0,00
2813156	0,00	83 300,24	83 300,24	17 488,83	0,00	17 488,83
1041100	0,00	243 996,00	243 996,00	104 000,00	0,00	104 000,00
1049100	83 300,24	0,00	17 488,84	83 300,24	17 488,84	0,00
2135570	4 262,14	0,00	0,00	4 262,14	0,00	0,00
2813557	0,00	846,32	846,32	0,00	0,00	0,00
1041310	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1049310	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1341800	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1349180	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1190000	0,00	0,00	20 904,65	0,00	20 904,65	0,00
1100000	0,00	0,00	0,00	17 488,84	0,00	17 488,84
<b>TOTAUX</b>	<b>331 558,38</b>	<b>328 142,56</b>	<b>470 536,05</b>	<b>470 536,05</b>	<b>142 393,49</b>	<b>138 977,67</b>

FSA BETHUNE - Mis à disposition						
COMPTE	AVANT CORRECTION		CORRECTION		APRES CORRECTION	
	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT
2131560	8 153 964,00	0,00	5 203 760,00	8 153 964,00	5 203 760,00	0,00
2813156	0,00	3 091 983,80	3 091 983,80	999 254,61	0,00	999 254,61
1041100	0,00	8 153 964,00	8 153 964,00	5 203 760,00	0,00	5 203 760,00
1049100	3 091 983,80	0,00	999 254,63	3 091 983,80	999 254,63	0,00
2135570	178 772,79	0,00	0,00	178 772,79	0,00	0,00
2813557	0,00	50 743,10	50 743,10	0,00	0,00	0,00
1041310	0,00	41 946,01	41 946,01	0,00	0,00	0,00
1049310	15 876,57	0,00	0,00	15 876,57	0,00	0,00
1341800	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1349180	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1190000	0,00	0,00	1 127 284,30	0,00	1 127 284,30	0,00
1100000	0,00	0,00	0,00	1 025 324,07	0,00	1 025 324,07
<b>TOTAUX</b>	<b>11 440 597,16</b>	<b>11 338 636,91</b>	<b>18 668 935,84</b>	<b>18 668 935,84</b>	<b>7 330 298,93</b>	<b>7 228 338,68</b>

HAZEBROUCK BETHUNE - Mis à disposition						
COMPTE	AVANT CORRECTION		CORRECTION		APRES CORRECTION	
	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT
2131560	1 530 144,00	0,00	1 327 260,00	1 530 144,00	1 327 260,00	0,00
2813156	0,00	522 391,14	522 391,14	223 194,55	0,00	223 194,55
1041100	0,00	1 530 144,00	1 530 144,00	1 327 260,00	0,00	1 327 260,00
1049100	522 391,14	0,00	223 194,55	522 391,14	223 194,55	0,00
2135570	30 398,23	0,00	0,00	30 398,23	0,00	0,00
2813557	0,00	7 758,14	7 758,14	0,00	0,00	0,00
1041310	0,00	10 728,00	10 728,00	0,00	0,00	0,00
1049310	3 162,56	0,00	0,00	3 162,56	0,00	0,00
1341800	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1349180	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1190000	0,00	0,00	245 834,64	0,00	245 834,64	0,00
1100000	0,00	0,00	0,00	230 759,99	0,00	230 759,99
<b>TOTAUX</b>	<b>2 086 095,93</b>	<b>2 071 021,28</b>	<b>3 867 310,47</b>	<b>3 867 310,47</b>	<b>1 796 289,19</b>	<b>1 781 214,54</b>

BETHUNE BIBLIOTHEQUE - Mis à disposition						
COMPTE	AVANT CORRECTION		CORRECTION		APRES CORRECTION	
	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT
2131560	1 416 411,00	0,00	731 630,00	1 416 411,00	731 630,00	0,00
2813156	0,00	502 259,34	502 259,34	129 479,22	0,00	129 479,22
1041100	0,00	1 416 411,00	1 416 411,00	731 630,00	0,00	731 630,00
1049100	502 259,34	0,00	129 479,22	502 259,34	129 479,22	0,00
2135570	39 221,85	0,00	0,00	39 221,85	0,00	0,00
2813557	0,00	5 986,62	5 986,62	0,00	0,00	0,00
1041310	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1049310	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1341800	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1349180	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1190000	0,00	0,00	162 714,45	0,00	162 714,45	0,00
1100000	0,00	0,00	0,00	129 479,22	0,00	129 479,22
<b>TOTAUX</b>	<b>1 957 892,19</b>	<b>1 924 656,96</b>	<b>2 948 480,63</b>	<b>2 948 480,63</b>	<b>1 023 823,67</b>	<b>990 588,44</b>

BETHUNE SALLE SPORTS - Mis à disposition						
COMPTE	AVANT CORRECTION		CORRECTION		APRES CORRECTION	
	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT
2131560	638 564,00	0,00	733 500,00	638 564,00	733 500,00	0,00
2813156	0,00	226 434,73	226 434,73	129 810,20	0,00	129 810,20
1041100	0,00	638 564,00	638 564,00	733 500,00	0,00	733 500,00
1049100	226 434,73	0,00	129 810,19	226 434,73	129 810,19	0,00
2135570	15 257,02	0,00	0,00	15 257,02	0,00	0,00
2813557	0,00	4 841,98	4 841,98	0,00	0,00	0,00
1041310	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1049310	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1341800	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1349180	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1190000	0,00	0,00	140 225,24	0,00	140 225,24	0,00
1100000	0,00	0,00	0,00	129 810,19	0,00	129 810,19
<b>TOTAUX</b>	<b>880 255,75</b>	<b>869 840,71</b>	<b>1 873 376,14</b>	<b>1 873 376,14</b>	<b>1 003 535,43</b>	<b>993 120,39</b>

IUT BETHUNE - Mis à disposition						
COMPTE	AVANT CORRECTION		CORRECTION		APRES CORRECTION	
	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT
2131560	3 483 604,00	0,00	12 855 620,00	3 483 604,00	12 855 620,00	0,00
2813156	0,00	1 320 982,63	1 320 982,63	2 468 606,92	0,00	2 468 606,92
1041100	0,00	3 483 604,00	3 483 604,00	12 855 620,00	0,00	12 855 620,00
1049100	1 320 982,63	0,00	2 468 606,92	1 320 982,63	2 468 606,92	0,00
2135570	4 902 679,32	0,00	0,00	4 902 679,32	0,00	0,00
2813557	0,00	1 136 645,12	1 136 645,12	0,00	0,00	0,00
1041310	0,00	2 880 673,38	2 880 673,38	0,00	0,00	0,00
1049310	599 255,49	0,00	0,00	599 255,49	0,00	0,00
1341800	0,00	630,62	630,62	0,00	0,00	0,00
1349180	222,09	0,00	0,00	222,09	0,00	0,00
1190000	0,00	0,00	6 234 641,12	0,00	6 234 641,12	0,00
1100000	0,00	0,00	0,00	4 750 433,34	0,00	4 750 433,34
<b>TOTAUX</b>	<b>10 306 743,53</b>	<b>8 822 535,75</b>	<b>30 381 403,79</b>	<b>30 381 403,79</b>	<b>21 558 868,04</b>	<b>20 074 660,26</b>

DOUAI - Mis à disposition						
COMPTE	AVANT CORRECTION		CORRECTION		APRES CORRECTION	
	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT
2131560	7 577 556,00	0,00	4 500 000,00	7 577 556,00	4 500 000,00	0,00
2813156	0,00	2 687 001,36	2 687 001,36	796 381,58	0,00	796 381,58
1041100	0,00	7 577 556,00	7 577 556,00	4 500 000,00	0,00	4 500 000,00
1049100	2 687 001,36	0,00	796 381,58	2 687 001,36	796 381,58	0,00
2135570	74 374,78	0,00	0,00	74 374,78	0,00	0,00
2813557	0,00	16 827,14	16 827,14	0,00	0,00	0,00
1041310	0,00	24 413,75	24 413,75	0,00	0,00	0,00
1049310	8 763,79	0,00	0,00	8 763,79	0,00	0,00
1341800	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1349180	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1190000	0,00	0,00	853 929,22	0,00	853 929,22	0,00
1100000	0,00	0,00	0,00	812 031,54	0,00	812 031,54
<b>TOTAUX</b>	<b>10 347 695,93</b>	<b>10 305 798,25</b>	<b>16 456 109,05</b>	<b>16 456 109,05</b>	<b>6 150 310,80</b>	<b>6 108 413,12</b>

LENS FAC SC BAT PRINCIPAL - Mis à disposition						
COMPTE	AVANT CORRECTION		CORRECTION		APRES CORRECTION	
	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT
2131560	1 604 179,00	0,00	7 848 000,00	1 604 179,00	7 848 000,00	0,00
2813156	0,00	608 304,67	608 304,67	1 507 016,26	0,00	1 507 016,26
1041100	0,00	1 604 179,00	1 604 179,00	7 848 000,00	0,00	7 848 000,00
1049100	608 304,67	0,00	1 507 016,24	608 304,67	1 507 016,24	0,00
2135570	2 141 823,11	0,00	0,00	2 141 823,11	0,00	0,00
2813557	0,00	338 052,03	338 052,03	0,00	0,00	0,00
1041310	0,00	30 952,73	30 952,73	0,00	0,00	0,00
1049310	8 365,77	0,00	0,00	8 365,77	0,00	0,00
1341800	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1349180	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1190000	0,00	0,00	3 310 787,36	0,00	3 310 787,36	0,00
1100000	0,00	0,00	0,00	1 529 603,22	0,00	1 529 603,22
<b>TOTAUX</b>	<b>4 362 672,55</b>	<b>2 581 488,43</b>	<b>15 247 292,03</b>	<b>15 247 292,03</b>	<b>12 665 803,60</b>	<b>10 884 619,48</b>

LENS FAC SC EXTENSION - Mis à disposition						
COMPTE	AVANT CORRECTION		CORRECTION		APRES CORRECTION	
	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT
2131560	3 700 176,00	0,00	1 993 000,00	3 700 176,00	1 993 000,00	0,00
2813156	0,00	1 403 106,72	1 403 106,72	382 706,87	0,00	382 706,87
1041100	0,00	3 700 176,00	3 700 176,00	1 993 000,00	0,00	1 993 000,00
1049100	1 403 106,72	0,00	382 706,86	1 403 106,72	382 706,86	0,00
2135570	13 385,77	0,00	0,00	13 385,77	0,00	0,00
2813557	0,00	3 009,05	3 009,05	0,00	0,00	0,00
1041310	0,00	6 375,88	6 375,88	0,00	0,00	0,00
1049310	1 844,62	0,00	0,00	1 844,62	0,00	0,00
1341800	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1349180	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1190000	0,00	0,00	393 083,59	0,00	393 083,59	0,00
1100000	0,00	0,00	0,00	387 238,12	0,00	387 238,12
TOTAUX	5 118 513,11	5 112 667,65	7 881 458,10	7 881 458,10	2 768 790,45	2 762 944,99

LENS FAC LOGEMENT - Mis à disposition						
COMPTE	AVANT CORRECTION		CORRECTION		APRES CORRECTION	
	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT
2131560	13 260,00	0,00	123 000,00	13 260,00	123 000,00	0,00
2813156	0,00	4 526,91	4 526,91	20 683,92	0,00	20 683,92
1041100	0,00	13 260,00	13 260,00	123 000,00	0,00	123 000,00
1049100	4 526,91	0,00	20 683,91	4 526,91	20 683,91	0,00
2135570	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2813557	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1041310	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1049310	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1341800	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1349180	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1190000	0,00	0,00	20 683,92	0,00	20 683,92	0,00
1100000	0,00	0,00	0,00	20 683,91	0,00	20 683,91
TOTAUX	17 786,91	17 786,91	182 154,74	182 154,74	164 367,83	164 367,83

ARRAS BAT K ARTS - Acquis						
COMPTE	AVANT CORRECTION		CORRECTION		APRES CORRECTION	
	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT
2131570	4 543 867,79	0,00	0,00	0,00	4 543 867,79	0,00
2813157	0,00	2 509 099,25	761 463,28	818 937,45	0,00	2 566 573,42
2913157	0,00	0,00	0,00	761 463,28	0,00	761 463,28
1041100	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1049100	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135570	73 118,68	0,00	0,00	73 118,68	0,00	0,00
2813557	0,00	30 522,00	30 522,00	0,00	0,00	0,00
1041310	0,00	4 584 700,93	40 833,14	0,00	0,00	4 543 867,79
1049310	2 533 042,64	0,00	818 937,44	23 943,40	3 328 036,68	0,00
1341800	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1349180	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1190000	0,00	0,00	861 534,12	0,00	861 534,12	0,00
1100000	0,00	0,00	0,00	835 827,17	0,00	835 827,17
TOTAUX	7 150 029,11	7 124 322,18	2 513 289,98	2 513 289,98	8 733 438,59	8 707 731,66

ARRAS BAT M MAISON ETUDIANT - Acquis						
COMPTE	AVANT CORRECTION		CORRECTION		APRES CORRECTION	
	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT
2131570	2 130 291,38	0,00	0,00	0,00	2 130 291,38	0,00
2813157	0,00	924 439,97	667 137,09	451 197,29	0,00	708 500,17
2913157	0,00	0,00	0,00	667 137,09	0,00	667 137,09
1041100	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1049100	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135570	183 659,36	0,00	0,00	183 659,36	0,00	0,00
2813557	0,00	37 930,30	37 930,30	0,00	0,00	0,00
1041310	0,00	2 132 330,56	2 039,18	0,00	0,00	2 130 291,38
1049310	925 054,79	0,00	451 197,29	614,82	1 375 637,26	0,00
1341800	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1349180	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1190000	0,00	0,00	596 926,35	0,00	596 926,35	0,00
1100000	0,00	0,00	0,00	452 621,65	0,00	452 621,65
TOTAUX	3 239 005,53	3 094 700,83	1 755 230,21	1 755 230,21	4 102 854,99	3 958 550,29



ARRAS BAT I RECHERCHE - Acquis						
COMPTE	AVANT CORRECTION		CORRECTION		APRES CORRECTION	
	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT
2131570	3 021 248,29	0,00	0,00	0,00	3 021 248,29	0,00
2813157	0,00	873 048,04	1 495 816,91	1 290 902,87	0,00	668 134,00
2913157	0,00	0,00	0,00	1 495 816,91	0,00	1 495 816,91
1041100	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1049100	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135570	16 621,70	0,00	0,00	16 621,70	0,00	0,00
2813557	0,00	12 961,44	12 961,44	0,00	0,00	0,00
1041310	0,00	3 028 870,74	7 622,45	0,00	0,00	3 021 248,29
1049310	880 670,90	0,00	1 290 902,87	7 622,45	2 163 951,32	0,00
1341800	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1349180	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1190000	0,00	0,00	1 294 563,13	0,00	1 294 563,13	0,00
1100000	0,00	0,00	0,00	1 290 902,87	0,00	1 290 902,87
<b>TOTAUX</b>	<b>3 918 540,89</b>	<b>3 914 880,22</b>	<b>4 101 866,80</b>	<b>4 101 866,80</b>	<b>6 479 762,74</b>	<b>6 476 102,07</b>

ARRAS BAT I RECHERCHE CPLT- Acquis						
COMPTE	AVANT CORRECTION		CORRECTION		APRES CORRECTION	
	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT
2131570	77 789,51		0,00		77 789,51	0,00
2813157	0,00	18 724,70	18 724,70	0,00	0,00	0,00
2913157	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1041100	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1049100	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135570	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2813557	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1041310	0,00	58 751,71	58 751,71	0,00	0,00	0,00
1049310	10 970,73	0,00	0,00	10 970,73	0,00	0,00
1341800	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1349180	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1190000	0,00	0,00	59 064,81	0,00	59 064,81	0,00
1100000	0,00	0,00	0,00	47 780,98	0,00	47 780,98
<b>TOTAUX</b>	<b>88 760,24</b>	<b>77 476,41</b>	<b>136 541,22</b>	<b>136 541,22</b>	<b>59 064,81</b>	<b>47 780,98</b>

LIEVIN STAPS EXTENSION- Acquis						
COMPTE	AVANT CORRECTION		CORRECTION		APRES CORRECTION	
	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT
2131570	3 520 993,45		0,00	0,00	3 520 993,45	0,00
2813157	0,00	1 471 200,19	1 311 945,34	1 009 423,96	0,00	1 168 678,81
2913157	0,00	0,00	0,00	1 311 945,34	0,00	1 311 945,34
1041100	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1049100	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135570	5 106,43	0,00	0,00	5 106,43	0,00	0,00
2813557	0,00	1 416,39	1 416,39	0,00	0,00	0,00
1041310	0,00	3 520 993,45	0,00	0,00	0,00	3 520 993,45
1049310	1 471 200,19	0,00	1 009 423,96	0,00	2 480 624,15	0,00
1341800	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1349180	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1190000	0,00	0,00	1 013 114,00	0,00	1 013 114,00	0,00
1100000	0,00	0,00	0,00	1 009 423,96	0,00	1 009 423,96
<b>TOTAUX</b>	<b>4 997 300,07</b>	<b>4 993 610,03</b>	<b>3 335 899,69</b>	<b>3 335 899,69</b>	<b>7 014 731,60</b>	<b>7 011 041,56</b>

LIEVIN STAPS - Acquis						
COMPTE	AVANT CORRECTION		CORRECTION		APRES CORRECTION	
	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT
2131570	3 498 108,43		0,00	0,00	3 498 108,43	0,00
2813157	0,00	1 859 884,42	0,00	0,00	0,00	1 859 884,42
2913157	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1041100	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1049100	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135570	126 344,18	0,00	0,00	126 344,18	0,00	0,00
2813557	0,00	62 183,21	62 183,21	0,00	0,00	0,00
1041310	0,00	3 560 256,82	62 148,39	0,00	0,00	3 498 108,43
1049310	1 906 822,83	0,00	0,00	46 938,41	1 859 884,42	0,00
1341800	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1349180	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1190000	0,00	0,00	64 160,97	0,00	64 160,97	0,00
1100000	0,00	0,00	0,00	15 209,98	0,00	15 209,98
<b>TOTAUX</b>	<b>5 531 275,44</b>	<b>5 482 324,45</b>	<b>188 492,57</b>	<b>188 492,57</b>	<b>5 422 153,82</b>	<b>5 373 202,83</b>

LIEVIN STAPS 2017 - Acquis						
COMPTE	AVANT CORRECTION		CORRECTION		APRES CORRECTION	
	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT
2131570	2 593 256,54		0,00	0,00	2 593 256,54	0,00
2813157	0,00	172 578,33	0,00	0,00	0,00	172 578,33
2913157	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1041100	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1049100	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135570	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2813557	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1041310	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1049310	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1341800	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1349180	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1190000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1100000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAUX</b>	<b>2 593 256,54</b>	<b>172 578,33</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 593 256,54</b>	<b>172 578,33</b>

LENS UCSS - Acquis						
COMPTE	AVANT CORRECTION		CORRECTION		APRES CORRECTION	
	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT
2131570	1 433 617,87		0,00	0,00	1 433 617,87	0,00
2813157	0,00	943 556,70	0,00	0,00	0,00	943 556,70
2913157	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1041100	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1049100	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135570	45 700,88	0,00	0,00	45 700,88	0,00	0,00
2813557	0,00	42 534,94	42 534,94	0,00	0,00	0,00
1041310	0,00	1 479 318,75	45 700,88	0,00	0,00	1 433 617,87
1049310	986 091,64	0,00	0,00	42 534,94	943 556,70	0,00
1341800	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1349180	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1190000	0,00	0,00	3 165,94	0,00	3 165,94	0,00
1100000	0,00	0,00	0,00	3 165,94	0,00	3 165,94
<b>TOTAUX</b>	<b>2 465 410,39</b>	<b>2 465 410,39</b>	<b>91 401,76</b>	<b>91 401,76</b>	<b>2 380 340,51</b>	<b>2 380 340,51</b>

LENS IUT FC - Acquis						
COMPTE	AVANT CORRECTION		CORRECTION		APRES CORRECTION	
	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT
2131570	1 170 223,43		0,00	0,00	1 170 223,43	0,00
2813157	0,00	488 962,26	0,00	0,00	0,00	488 962,26
2913157	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1041100	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1049100	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135570	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2813557	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1041310	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1049310	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1341800	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1349180	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1190000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1100000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAUX</b>	<b>1 170 223,43</b>	<b>488 962,26</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 170 223,43</b>	<b>488 962,26</b>

IUT BEHUNE PLATEAU TECHNIQUE - Acquis						
COMPTE	AVANT CORRECTION		CORRECTION		APRES CORRECTION	
	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT
2131570	1 008 521,19		0,00	1 008 521,19	0,00	0,00
2813157	0,00	306 052,56	306 052,56	0,00	0,00	0,00
2913157	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1041100	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1049100	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135570	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2813557	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1041310	0,00	909 000,00	909 000,00	0,00	0,00	0,00
1049310	252 974,58	0,00	0,00	252 974,58	0,00	0,00
1341800	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1349180	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1190000	0,00	0,00	702 468,63	0,00	702 468,63	0,00
1100000	0,00	0,00	0,00	656 025,42	0,00	656 025,42
<b>TOTAUX</b>	<b>1 261 495,77</b>	<b>1 215 052,56</b>	<b>1 917 521,19</b>	<b>1 917 521,19</b>	<b>702 468,63</b>	<b>656 025,42</b>

LENS FAC SC MAISON GARDE - Acquis						
COMPTE	AVANT CORRECTION		CORRECTION		APRES CORRECTION	
	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT
2131570	1 010 399,05		0,00	0,00	1 010 399,05	0,00
2813157	0,00	164 038,78	363 822,52	309 542,27	0,00	109 758,53
2913157	0,00	0,00	0,00	363 822,52	0,00	363 822,52
1041100	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1049100	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135570	13 878,10	0,00	0,00	13 878,10	0,00	0,00
2813557	0,00	2 083,62	2 083,62	0,00	0,00	0,00
1041310	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1049310	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1341800	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1349180	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1190000	0,00	0,00	321 336,75	0,00	321 336,75	0,00
1100000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAUX</b>	<b>1 024 277,15</b>	<b>166 122,40</b>	<b>687 242,89</b>	<b>687 242,89</b>	<b>1 331 735,80</b>	<b>473 581,05</b>

IUT LENS LOCAL ASSOCIATIF- Acquis						
COMPTE	AVANT CORRECTION		CORRECTION		APRES CORRECTION	
	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT
2131570	567 701,17		0,00	0,00	567 701,17	0,00
2813157	0,00	83 710,17	252 992,19	210 442,78	0,00	41 160,76
2913157	0,00	0,00	0,00	252 992,19	0,00	252 992,19
1041100	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1049100	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135570	15 527,64	0,00	0,00	15 527,64	0,00	0,00
2813557	0,00	2 434,12	2 434,12	0,00	0,00	0,00
1041310	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1049310	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1341800	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1349180	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1190000	0,00	0,00	223 536,30	0,00	223 536,30	0,00
1100000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAUX</b>	<b>583 228,81</b>	<b>86 144,29</b>	<b>478 962,61</b>	<b>478 962,61</b>	<b>791 237,47</b>	<b>294 152,95</b>

IMMOBILISATIONS ANTERIEURES A 2016 - Acquises						
COMPTE	AVANT CORRECTION		CORRECTION		APRES CORRECTION	
	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT
2131570	523 467,38		0,00	523 467,38	0,00	0,00
2813157	0,00	358 113,68	358 113,68	0,00	0,00	0,00
2913157	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1041100	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1049100	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135570	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2813557	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1041310	0,00	476 233,79	476 233,79	0,00	0,00	0,00
1049310	339 413,32	0,00	0,00	339 413,32	0,00	0,00
1341800	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1349180	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1190000	0,00	0,00	165 353,70	0,00	165 353,70	0,00
1100000	0,00	0,00	0,00	136 820,47	0,00	136 820,47
<b>TOTAUX</b>	<b>862 880,70</b>	<b>834 347,47</b>	<b>999 701,17</b>	<b>999 701,17</b>	<b>165 353,70</b>	<b>136 820,47</b>

## Université d'Artois

L'agent comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte financier.

Il affirme en outre, et sous les mêmes peines, que les opérations portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de l'établissement et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

Fait à Arras, le 26 février 2020

L'Agent comptable,



Fabien CAQUERET

### Visa du compte financier de l'exercice 2019

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable public, notamment les articles 24, 32 et 212,

Le compte financier, établi par l'agent comptable, soumis au visa de l'ordonnateur, comprend

- les états retraçant les autorisations budgétaires prévues au 1° de l'article 175 du décret du 7 novembre 2012 susvisé et leur exécution ;
- le tableau présentant l'équilibre financier prévu au 2° de l'article 175 du décret du 7 novembre 2012 susvisé, tel qu'exécuté ;
- les états financiers annuels prévus à l'article 202 du décret du 7 novembre 2012 susvisé : bilan, compte de résultat et annexe ;
- la balance des valeurs inactives.

Je certifie que ce compte financier retrace les comptabilités dont j'ai la charge et les ordres transmis à l'agent comptable en application des articles 24 et 32 du décret du 7 novembre 2012 susvisé.

Fait à Arras, le 26 février 2020

Le Président de l'université d'Artois,



Pasquale MAMMONE